



La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 4041 - Vendredi 27 Décembre 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

*** Résultats de dépouillements : P. 3 à 21**

- Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 18
- Résultats provisoires des régions P. 19 à 21

*** Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 22 à 37**

- Marchés de fournitures et services courants P. 22 à 25
- Marchés de travaux P. 26 À 31
- Marchés de prestations intellectuelles P. 32 à 37

*** Avis d'Appels d'offres des régions : P. 38 à 40**

- Marchés de fournitures et services courants P. 39
- Marchés de prestations intellectuelles P. 40



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

FONDS BURKINABE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Demande de prix n°2025-003/MEF/SG/FBDES/DMP relatif aux Prestations de services d'entretien et de nettoyage des locaux du siège et des trois antennes régionales (centre-ouest, nord et hauts bassins) du FBDES. Nombre de lots : Lot unique
FINANCEMENT : Budget du FBDES, gestion 2025. **Date de dépouillement et délibération** : jeudi 12 décembre 2024
Nombre de plis quatorze (14). **Publication de l'avis de demande de prix**: QMP N°4025 du jeudi 05 décembre 2024

N°	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Rang	Observations
		lu	corrigé		
1	DALLYNA SARL	MIN 856 764 HTVA MAX 13 391 640 HTVA	-----	Non Classé	-----
2	ENTREPRISES KOUNWARE SARL	MIN 7 750 028 TTC MAX 15 601 960 TTC	-----	Non Classé	-----
3	NIDIS SARL	MIN 886 714 HTVA MAX 14 322 000 HTVA	-----	Non Classé	-----
4	GROUPE DEM & CO	MAX 18 691 200 TTC	-----	Non Classé	-----
5	BASYIRE SERVICES	MIN 4 641 000 HTVA MAX 15 725 000 HTVA	-----	Non Classé	-----
6	HANY'S SERVICES	MIN 2 223 710 TTC MAX 15 820 850 TTC	-----	Non Classé	-----
7	SOCIETE WEND N'A ZAADO	MIN 7 984 800 HTVA MAX 14 413 200 HTVA	-----	Non Classé	-----
8	MAELORN SERVICES SARL	MIN 6 839 000 HTVA MAX 13 780 000 HTVA	-----	Non Classé	-----
9	KOBE OMNI-CORP SARL	MIN 12 600 000 HTVA MAX 13 040 000 HTVA	-----	Non Classé	-----
10	ENTREPRISE NEER YANGDA	MIN 3 012 000 TTC MAX 13 120 000 TTC	-----	Non Classé	-----
11	HAMYETIPO	MIN 4 523 000 HTVA MAX 13 870 000 HTVA	-----	Non Classé	-----
12	LE PALMIER ROYAL SERVICE	MIN 1 285 020 TTC MAX 18 511 840 TTC	-----	Non Classé	-----
13	BCS SARL	MIN 1 280 000 TTC MAX 19 892 558 TTC	-----	Non Classé	-----
14	ESANAD	MIN 1 026 941 TTC MAX 15 992 495 TTC	-----	Non Classé	-----

Attributaire

Infructueux pour insuffisance technique du dossier de demande de prix

Résultats provisoires

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

TABLEAU SYNTHETIQUE DES RESULTATS PROVISOIRES DU LOT 1 SUIVANT DECISION N°2024-L0489/ARCOP/ORD DU 23/12/2024

Demande de prix à commande N°2024-014/MESRI/SG/DMP du 11/11/ 2024 pour l'entretien et le nettoyage des locaux et la désinfection du magasin central du MESRI.

Lettre de convocation de la CAM N°2024-0494/MESRI/SG/DMP du 20 novembre 2024 ; Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025. **Date de publication revue des marchés publics N°4011 du vendredi 15/11/2024** et le communiqué publié dans la revue des marchés publics N°4014 du mercredi 20 novembre 2024 ; **Date de dépouillement :** 25/11/2024, **Nombre de plis reçus :** 44 dont 41 au lot 1 et 16 au lot 2.
L'enveloppe prévisionnel du lot 1 en TTC : minimum : 7 800 000 et maximum : 31 000 000

Lot 1 : ENTRETIEN ET NETTOYAGES DES LOCAUX DES STRUCTURES DU MESRSI

Soumissionnaires	Montant minimum et maximum Lu en francs CFA HTVA et TTC	Montant minimum et maximum corrigé en francs CFA HTVA et TTC	Observations	Rang
Borne au minimum lot 1 : [6 196 250 ; 8 383 161] ; Borne au maximum lot 1 : [24 251 566 ; 32 810 942]				
AGRONOMIE BIO	Min : 5 118 993 HTVA Max : 20 454 752 HTVA	Min : 12 161 943 HTVA Max : 27 497 702 HTVA	Non conforme Différence entre le montant en chiffre et en lettre à l'item 12 soit une variation de 34,43% au minimum et au maximum.	Non classée
WENDSON VISION	Min : 6 162 270 TTC Max : 24 621 225 TTC	Min : 6 162 270 TTC Max : 24 621 255 TTC	Conforme Soit une différence de +30 FCFA au maximum Offre financière anormalement basse au minimum	Non classée
MAK CLEAN TECH	24 714 143 TTC	-	Non conforme Aucune précision du montant minimum et du montant maximum dans sa lettre de soumission conformément à la Circulaire N°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020	Non classée
ANCOLIE SERVICE	Min : 7 799 449 HTVA Max : 30 954 795 HTVA	-	Non conforme Spécifications techniques non proposées Aucune justification de la propriété du matériel par un reçu d'achat ou une liste notariée du matériel fourni. Les produits requis pour l'entretien/nettoyage non fournis	Non classée
TRAWINA ABLAY SERVICES SARL	Min : 5 780 820 HTVA Max : 21 323 280 HTVA	-	Non conforme Aucune précision du délai d'exécution	Non classée
B.C.S SARL	Min : 6 472 615 TTC Max : 25 858 601 TTC	Min : 6 472 615 TTC Max : 25 858 601 TTC	Conforme	9 ^{ème}
ZANBATIYA SERVICE	Min : 5 192 368 HTVA Max : 20 685 771 HTVA	Min : 5 192 368 HTVA Max : 20 685 771 HTVA	Conforme Offre financière anormalement basse au minimum	Non classée
BENERE PRESTO-SERVICES	Min : 5 827 485 HTVA Max : 23 309 940 HTVA		Non conforme La lettre de soumission est adressée au FONER au lieu du MERSI.	Non classée
ENTREPRISE WENDSO KABORE	Min : 5 111 341 HTVA Max : 20 441 762 HTVA	Min : 5 111 341 HTVA Max : 20 441 762 HTVA	Conforme Offre financière anormalement basse au minimum et au maximum	Non classée
HIFOURMONE & FILS	Min : 6 194 999 TTC Max : 24 753 445 TTC	Min : 6 194 999 TTC Max : 24 753 445 TTC	Conforme Offre financière anormalement basse au minimum	Non classée
SYMY	Min : 5 289 674 HTVA Max : 21 113 596 HTVA	Min : 5 289 674 HTVA Max : 21 113 596 HTVA	Conforme	1 ^{er}
PRES-NET-SERVICE-PLUS	Min : 6 277 215 TTC Max : 25 082 311 TTC	Min : 6 277 215 TTC Max : 25 082 311 TTC	Conforme	3 ^{ème}
NIDIS SARL	Min : 5 550 435 HTVA Max : 22 200 000 HTVA	Min : 5 550 435 HTVA Max : 22 200 000 HTVA	Conforme	11 ^{ème}
KAMOUF SARL	Min : 5 345 192 HTVA Max : 20 480 767 HTVA		Non conforme Aucune marque n'a été proposée pour les produits requis pour l'entretien/nettoyage	Non classée
EXCLUSIVA BF	Min : 5 997 076 TTC Max : 23 988 306 TTC		Non conforme Aucune marque n'a été proposée pour les produits requis pour l'entretien/nettoyage	Non classée
SANYA PRESTATION	Min : 5 329 162 HTVA 6 288 411 TTC Max : 21 001 649 HTVA 24 781 946 TTC	Min : 6 288 411 TTC Max : 24 781 946 TTC	Conforme	4 ^{ème}
SHALOM SERVICES JESSI SARL	Min : 5 478 939 HTVA Max : 21 465 727 HTVA	Min : 5 478 939 HTVA Max : 21 465 727 HTVA	Conforme	7 ^{ème}
EMMA DISTRIBUTION ET SERVICE	Min : 2 082 777 HTVA Max : 24 993 324 HTVA		Non conforme Aucune précision du délai d'exécution	Non classée
JUNA	Min : 6 087 513 TTC Max : 24 296 951 TTC	Min : 6 087 513 TTC Max : 24 296 951 TTC	Conforme Offre financière anormalement basse au minimum	Non classée
ILZARO BTP SARL	Min : 5 987 405 HTVA Max : 23 769 619 HTVA	Min : 5 987 405 HTVA Max : 23 769 619 HTVA	Conforme	13 ^{ème}
ENTREPRISE KOUNWARE SARL	Min : 6 369 439 TTC Max : 24 362 659 TTC	Min : 6 369 439 TTC Max : 24 362 659 TTC	Conforme	5 ^{ème}
GROUPE SOQADIWA INTERNATIONAL SARL	Min : 5 472 830 HTVA Max : 20 721 321 HTVA	Min : 5 472 830 HTVA Max : 20 721 321 HTVA	Conforme	6 ^{ème}

Résultats provisoires

GROUPE LATIRAMA SARL	Min : 6 836 548,8 HTVA Max : 25 546 195,2 HTVA	Min : 6 084 528 HTVA Max : 22 736 114 HTVA	Conforme Application du rabais de 11% sur le montant minimum et maximum HTVA	14 ^{ème}
SERPROCOM	Min : 5 061 434 HTVA Max : 20 155 737 HTVA	Min : 5 061 434 HTVA Max : 20 155 738 HTVA	Conforme Différence de 1F de plus au maximum due au arrondi. Offre financière anormalement basse au minimum et au maximum	Non classée
CHIC DECOR	Min : 6 188 354 TTC Max : 24 647 218 TTC	Min : 6 188 354 TTC Max : 24 647 219 TTC	Conforme Différence de 1F de plus au maxi due au arrondis Offre financière anormalement basse au minimum	Non classée
LE PALMIER ROYAL SERVICES	Min : 6 708 133 TTC Max : 24 251 873 TTC	Min : 6 708 133 TTC Max : 24 251 873 TTC	Conforme	12 ^{ème}
ETIFA	Min : 4 426 507 HTVA Max : 24 252 379 HTVA	Min : 6 290 186 HTVA Max : 24 238 243 HTVA	Non conforme Différence de sommation au niveau des totaux minimum : +1 863 679 et au maximum : -14 136 soit respectivement au minimum : 42.8% et au maximum : -0.06%	Non classé
GUESDELA MULTISERVICES	Min : 5 139 167 HTVA Max : 20 538 670 HTVA	Min : 5 139 167 HTVA Max : 20 538 670 HTVA	Conforme Offre financière anormalement basse au minimum	Non classée
P K SERVICES	Min : 5 155 334 HTVA Max : 20 576 336 HTVA	Min : 5 155 334 HTVA Max : 20 576 336 HTVA	Conforme Offre financière anormalement basse au minimum	Non classée
AZAEI EQUIPEMENT ET DISTRIBUTION SARL	Min : 6 432 033 TTC Max : 25 515 731 TTC	Min : 5 606 486 TTC Max : 22 224 162 TTC	Conforme Application du rabais 5% au minimum et maximum HTVA Différence entre le montant en lettre dans le bordereau des prix unitaire (150) et le montant en chiffre (150 000) soit une différence minimum : -825 547(-13%) et maximum : -3 291 569(-12.90%) Offre financière anormalement basse au minimum et au maximum	Non classée
AGENCE D'HOTE DE NETTOYAGE PALINGWENDE SARL	Min : 5 239 031 HTVA Max : 20 912 026 HTVA		Non conforme Aucune précision du délai d'exécution	Non classée
SERVICE D'ENTRETIEN ET NETTOYAGE DU FASO (S.E.NE.F)	Min : 6 516 912,73 TTC Max : 25 961 450,93 TTC	Min : 6 516 912,73 TTC Max : 25 961 450,93 TTC	Conforme	10 ^{ème}
HOPE MULTISERVICE	Min : 5 300 171,70 HTVA Max : 21 110 686,80 HTVA	Min : 5 300 171,70 HTVA Max : 21 110 686,80 HTVA	Conforme	2 ^{ème}
EKA SERVICE SARL	Min : 5 349 022 HTVA Max : 20 496 088 HTVA	Min : 5 349 022 HTVA Max : 20 496 088 HTVA	Conforme Offre financière anormalement basse au maximum	Non classée
YIKORE INTERNATIONAL	Min : 9 250 751 TTC Max : 25 321 005 TTC	Min : 9 250 751 TTC Max : 25 321 005 TTC	Conforme Offre financière anormalement élevée au minimum	Non classée
ETOILE MULTISERVICE	Min : 8 785 682 TTC Max : 24 522 730 TTC	Min : 8 785 682 TTC Max : 24 522 730 TTC	Conforme Offre financière anormalement élevée au minimum	Non classée
J M SERVICES	Min : 6 214 234 HTVA Max : 20 356 934 HTVA	Min : 6 214 234 HTVA Max : 20 356 934 HTVA	Conforme Offre financière anormalement basse au maximum	Non classée
SOCIETE DE FORAGE GUIGMA PATRICE ET MAMA (S.F.G.PM) SARL	Min : 5 484 495,6 HTVA Max : 21 712 982,4 HTVA	Min : 5 484 495,6 HTVA Max : 21 712 982,4 HTVA	Conforme	8 ^{ème}
KOBE OMNI-CORP SARL	Min : 6 438 285 HTVA Max : 20 353 140 HTVA	Min : 7 528 506 759 HTVA Max : 29 952 027 036 HTVA	Non conforme Erreur de calcul à tous les items Soit une différence au minimum : 7 522 068 474 HTVA et une variation de 116 833% au minimum et au maximum : 29 931 673 896 HTVA et une variation de 147 062%	Non classés
LE ROYAUME	Min : 5 154 670 HTVA Max : 20 600 678 HTVA	Min : 5 154 670 HTVA Max : 20 600 678 HTVA	Conforme Offre financière anormalement basse au minimum	Non classé
ENTREPRISE SANKARE NAZI DOMINGO	Min : 6 128 392 TTC Max : 24 513 560 TTC	Min : 6 128 392 TTC Max : 24 513 560 TTC	Conforme Offre financière anormalement basse au minimum	Non classée

Attributaires provisoires :

LOT 1 : HOPE MULTI SERVICES pour un montant minimum hors taxes de cinq millions trois cent mille cent soixante-douze (5 300 172) francs CFA et un montant maximum hors taxes de vingt et un millions cent dix mille six cent quatre-vingt-sept (21 110 687) francs CFA avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande.

Résultats provisoires

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

PROJET PETITE IRRIGATION DANS LE GRAND OUEST ET LA REGION DE L'EST (PIGO Plus)

Manifestation d'intérêt n°2024-003/PIGO Plus/CGRE du 16/10/2024 pour la constitution d'une liste restreinte de consultants pour les études d'APS/APD, études environnementales et sociales et pour le contrôle et la surveillance de travaux

Financement : KfW / BMZ-N° 2017.6752.4 - Nombre de plis reçus : 21 - Date d'ouverture des plis : 05 novembre 2024

Référence de la publication : Quotidien n°3991 du vendredi 18/10/2024 - Date de délibération : 15 novembre 2024

N°	Structures	N° IFU	N°RCCM	Représentant légal	Contact	Observations
Etudes d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD) pour les travaux d'aménagement de bas-fonds						
1	Groupement AC3E/GTAH	00000422N	BF OUA 2016 M 4737	OUEDRAOGO Adama	25 36 36 42	Retenu
2	SERAT	00002147N	BF OUA 2014 M 5954	KAFANDO Saidou	25 41 71 94	Retenu
3	GREEN DIC	00043260B	BF OUA 2021 M 0540	KABRE Kouliga	25 37 70 44	Retenu
4	GID Sarl	00011802T	BF OUA 2007 B 1645	SANON Marius	65 87 46 46	Retenu
5	FASO INGENIERIE	0020844P	BF OUA 2014 M 1649	BILGO Zakaria	25 48 08 17	Retenu
6	CETRI	00030156T	BF OUA 2618 M 2011	DAMIBA Francis Zacharie	25 36 02 01	Retenu
7	Groupement AC CONCEPT/BADI/CADAC Sarl	00034619U	BF OUA 2011 A 3138	OUEDRAOGO O. Constant Amour	25 41 19 97	Retenu
8	Groupement GI-Conseils/3ES	025004950G	MA.KTI.2010.B.264	DICKO Oumar Almahamoudou	00223 20 28 02 26	Retenu
9	CAFI-B	00031058N	BF OUA 2011 B 364	SANOU Lassina	25 50 01 99	Retenu
10	CACI-C	00010928T	BF OUA 2016 M 3243	BOUGOUMA H. Alain	25 35 87 36	Retenu
11	Groupement BETIFOR/ACCES Engineering/I-SEPT	00107239M	BF OUA 2021 M 7823	SERE Oboudé	60 12 40 40	Non retenu (rang supérieur à 10)
12	BERA	00000753X	BF OUA 2018 M 10255	TRAORE Yacouba Saly	25 36 38 28	Non retenu (rang supérieur à 10)
13	SANCTEA	00047656A	BF OHG 2004 A 095	COULIBALY Jean de la croix	25 50 81 38	Non retenu (aucune référence similaire)
14	EXCELL INGENIERIE	00029514J	BF OUA 2010 B3648	OUATTARA Thierry	50 46 86 03	Non retenu (aucune référence similaire)
15	Groupement CIETRA Sarl/CEMP Sarl	071000356N	MAGAO.032-1995	ALASSANE Mahamadou	00223 21 82 06 44	Non retenu (moins de 70 points)
15	Groupement CIETRA Sarl/CEMP Sarl	071000356N	MAGAO.032-1995	ALASSANE Mahamadou	00223 21 82 06 44	Non retenu (moins de 70 points)
16	CEGESS	00108879B	BF OUA 2018 B 6737	SAVADOGO Salifou	25 47 28 72	Non retenu (aucune référence similaire)
17	Groupement TERRABO-Ingénieur/EKAMAF-BTP	00125160X	BF OUA 2019 A 7016	KIENTEGA Marcelin	25 34 04 54	Non retenu (aucune référence similaire)
18	Groupement CAEM/CECM/GES-IC	00012178S	BF OUA 2007 B 1943	NACOUлма Ousmane	25 37 66 19	Non retenu (aucune référence similaire)
19	BETBA	00036709E	BF OUA 2012 A 061	ZAGRE W. Rodrigue	25 35 25 41	Non retenu (aucune référence similaire)
20	Groupement HYDRO-ADVISOR/B2I	001966960000065	126331	KECHNA BADR	+212 666.81.39.33	Non retenu (aucune référence similaire)
21	KIS	00155124D	BFZNR 2021 B 028	DJEGUEMDE Roger	70 76 60 64	Non retenu (aucune référence similaire)
Etudes d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD) pour les travaux de périmètres irrigués/maraîchers						
1	Groupement BETIFOR/ACCES Engineering/I-SEPT	00107239M	BF OUA 2021 M 7823	SERE Oboudé	60 12 40 40	Retenu
2	Groupement AC3E/GTAH	00000422N	BF OUA 2016 M 4737	OUEDRAOGO Adama	25 36 36 42	Retenu
3	BERA	00000753X	BF OUA 2018 M 10255	TRAORE Yacouba Saly	25 36 38 28	Retenu
4	GID Sarl	00011802T	BF OUA 2007 B 1645	SANON Marius	65 87 46 46	Retenu
5	Groupement GI-Conseils/3ES	025004950G	MA.KTI.2010.B.264	DICKO Oumar Almahamoudou	00223 20 28 02 26	Retenu
6	Groupement AC CONCEPT/BADI /CADAC Sarl	00034619U	BF OUA 2011 A 3138	OUEDRAOGO O. Constant Amour	25 41 19 97	Retenu
7	FASO INGENIERIE	0020844P	BF OUA 2014 M 1649	BILGO Zakaria	25 48 08 17	Retenu
8	CETRI	00030156T	BF OUA 2618 M 2011	DAMIBA Francis Zacharie	25 36 02 01	Retenu
9	GREEN DIC	00043260B	BF OUA 2021 M 0540	KABRE Kouliga	25 37 70 44	Retenu
10	SERAT	00002147N	BF OUA 2014 M 5954	KAFANDO Saidou	25 41 71 94	Retenu
11	CACI Conseil-SA	00010928T	BF OUA 2016 M 3243	BOUGOUMA H. Alain	25 35 87 36	Non retenu (rang supérieur à 10)
12	CEGESS	00108879B	BF OUA 2018 B 6737	SAVADOGO Salifou	25 47 28 72	Non retenu (rang supérieur à 10)
13	CAFI-B	00031058N	BF OUA 2011 B 364	SANOU Lassina	25 50 01 99	Non retenu (rang supérieur à 10)

Résultats provisoires

14	Groupement CIETRA Sarl/CEMP Sarl	071000356N	MAGAO.032-1995	ALASSANE Mahamadou	00223 21 82 06 44	Non retenu (rang supérieur à 10)
15	SANCTEA	00047656A	BF OHG 2004 A 095	COULIBALY Jean de la croix	25 50 81 38	Non retenu (aucune référence similaire)
16	EXCELL INGENIERIE	00029514J	BF OUA 2010 B3648	OUATTARA Thierry	50 46 86 03	Non retenu (aucune référence similaire)
17	Groupement TERRABO-Ingénieur/EKAMAF-BTP	00125160X	BF OUA 2019 A 7016	KIENTEGA Marcelin	25 34 04 54	Non retenu (aucune référence similaire)
18	Groupement CAEM/CECM/GES-IC	00012178S	BF OUA 2007 B 1943	NACOULMA Ousmane	25 37 66 19	Non retenu (aucune référence similaire)
19	Groupement HYDRO-ADVISOR/B2I	001966960000065	126331	KECHNA BADR	+212 666.81.39.33	Non retenu (moins de 70 points)
20	BETBA	00036709E	BF OUA 2012 A 061	ZAGRE W. Rodrigue	25 35 25 41	Non retenu (aucune référence similaire)
21	KIS	00155124D	BFZNR 2021 B 028	DJEGUEMDE Roger	70 76 60 64	Non retenu (aucune référence similaire)

Etudes d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD) pour les travaux de construction de pistes et d'ouvrages de franchissement (radiers, dalots, buses...)

1	Groupement BETIFOR/ACCES Engineering/I-SEPT	00107239M	BF OUA 2021 M 7823	SERE Oboudé	60 12 40 40	Retenu
2	GID Sarl	00011802T	BF OUA 2007 B 1645	SANON Marius	65 87 46 46	Retenu
3	Groupement GI-Conseils/3ES	025004950G	MA.KTI.2010.B.264	DICKO Oumar Almahamoudou	00223 20 28 02 26	Retenu
4	FASO INGENIERIE	0020844P	BF OUA 2014 M 1649	BILGO Zakaria	25 48 08 17	Retenu
5	CETRI	00030156T	BF OUA 2618 M 2011	DAMIBA Francis Zacharie	25 36 02 01	Retenu
6	Groupement AC3E/GTAH	00000422N	BF OUA 2016 M 4737	OUEDRAOGO Adama	25 36 36 42	Retenu
7	Groupement AC CONCEPT/BADI/CADAC Sarl	00034619U	BF OUA 2011 A 3138	OUEDRAOGO O. Constant Amour	25 41 19 97	Retenu
8	CACI-C	00010928T	BF OUA 2016 M 3243	BOUGOUMA H. Alain	25 35 87 36	Retenu
9	SANCTEA	00047656A	BF OHG 2004 A 095	COULIBALY Jean de la croix	25 50 81 38	Retenu
10	Groupement CAEM/CECM/GES-IC	00012178S	BF OUA 2007 B 1943	NACOULMA Ousmane	25 37 66 19	Retenu
11	CAFI-B	00031058N	BF OUA 2011 B 364	SANOUE Lassina	25 50 01 99	Non retenu (rang supérieur à 10)
12	BERA	00000753X	BF OUA 2018 M 10255	TRAORE Yacouba Saly	25 36 38 28	Non retenu (aucune référence similaire)
13	SERAT	00002147N	BF OUA 2014 M 5954	KAFANDO Saïdou	25 41 71 94	Non retenu (aucune référence similaire)
14	GREEN DIC	00043260B	BF OUA 2021 M 0540	KABRE Kouliga	25 37 70 44	Non retenu (aucune référence similaire)
15	EXCELL INGENIERIE	00029514J	BF OUA 2010 B3648	OUATTARA Thierry	50 46 86 03	Non retenu (aucune référence similaire)
16	CEGESS	00108879B	BF OUA 2018 B 6737	SAVADOGO Salifou	25 47 28 72	Non retenu (aucune référence similaire)
17	Groupement CIETRA Sarl/CEMP Sarl	071000356N	MAGAO.032-1995	ALASSANE Mahamadou	00223 21 82 06 44	Non retenu (aucune référence similaire)
18	Groupement TERRABO-Ingénieur/EKAMAF-BTP	00125160X	BF OUA 2019 A 7016	KIENTEGA Marcelin	25 34 04 54	Non retenu (aucune référence similaire)
19	BETBA	00036709E	BF OUA 2012 A 061	ZAGRE W. Rodrigue	25 35 25 41	Non retenu (aucune référence similaire)
20	Groupement HYDRO-ADVISOR/B2I	001966960000065	126331	KECHNA BADR	+212 666.81.39.33	Non retenu (aucune référence similaire)
21	KIS	00155124D	BFZNR 2021 B 028	DJEGUEMDE Roger	70 76 60 64	Non retenu (aucune référence similaire)

Etudes environnementales et sociales (EES) des travaux d'aménagement de bas-fonds, des périmètres maraichers/irrigués et de pistes rurales

1	Groupement BETIFOR/ACCES Engineering/I-SEPT	00107239M	BF OUA 2021 M 7823	SERE Oboudé	60 12 40 40	Retenu
2	Groupement AC3E/GTAH	00000422N	BF OUA 2016 M 4737	OUEDRAOGO Adama	25 36 36 42	Retenu
3	FASO INGENIERIE	0020844P	BF OUA 2014 M 1649	BILGO Zakaria	25 48 08 17	Retenu

Résultats provisoires

6	Groupement AC CONCEPT/BADI/CADAC Sarl	00034619U	BF OUA 2011 A 3138	OUEDRAOGO O. Constant Amour	25 41 19 97	Retenu
7	GREEN DIC	00043260B	BF OUA 2021 M 0540	KABRE Kouliga	25 37 70 44	Retenu
8	GID Sarl	00011802T	BF OUA 2007 B 1645	SANON Marius	65 87 46 46	Retenu
9	SANCTEA	00047656A	BF OHG 2004 A 095	COULIBALY Jean de la croix	25 50 81 38	Retenu
10	SERAT	00002147N	BF OUA 2014 M 5954	KAFANDO Saïdou	25 41 71 94	Retenu
11	CACI Conseil-SA	00010928T	BF OUA 2016 M 3243	BOUGOUMA H. Alain	25 35 87 36	Non retenu (aucune référence similaire)
12	Groupement GI-Conseils/3ES	025004950G	MA.KTI.2010.B.264	DICKO Oumar Almahamoudou	00223 20 28 02 26	Non retenu (rang supérieur à 10)
13	EXCELL INGENIERIE	00029514J	BF OUA 2010 B3648	OUATTARA Thierry	50 46 86 03	Non retenu (aucune référence similaire)
14	CAFI-B	00031058N	BF OUA 2011 B 364	SANOU Lassina	25 50 01 99	Non retenu (aucune référence similaire)
15	CEGESS	00108879B	BF OUA 2018 B 6737	SAVADOGO Salifou	25 47 28 72	Non retenu (rang supérieur à 10)
16	Groupement CIETRA Sarl/CEMP Sarl	071000356N	MAGAO.032-1995	ALASSANE Mahamadou	00223 21 82 06 44	Non retenu (aucune référence similaire)
17	Groupement TERRABO- Ingénieur/EKAMAF-BTP	00125160X	BF OUA 2019 A 7016	KIENTEGA Marcelin	25 34 04 54	Non retenu (aucune référence similaire)
18	Groupement CAEM/CECM/GES-IC	00012178S	BF OUA 2007 B 1943	NACOULMA Ousmane	25 37 66 19	Non retenu (aucune référence similaire)
19	BETBA	00036709E	BF OUA 2012 A 061	ZAGRE W. Rodrigue	25 35 25 41	Non retenu (aucune référence similaire)
20	Groupement HYDRO- ADVISOR/B2I	001966960000065	126331	KECHNA BADR	+212 666.81.39.33	Non retenu (aucune référence similaire)
21	KIS	00155124D	BFZNR 2021 B 028	DJEGUEMDE Roger	70 76 60 64	Non retenu (aucune référence similaire)
Contrôle et surveillance des travaux à pied d'œuvre d'aménagement de bas-fonds						
1	Groupement AC3E/GTAH	00000422N	BF OUA 2016 M 4737	OUEDRAOGO Adama	25 36 36 42	Retenu
2	SERAT	00002147N	BF OUA 2014 M 5954	KAFANDO Saïdou	25 41 71 94	Retenu
3	GID Sarl	00011802T	BF OUA 2007 B 1645	SANON Marius	65 87 46 46	Retenu
4	Groupement GI-Conseils/3ES	025004950G	MA.KTI.2010.B.264	DICKO Oumar Almahamoudou	00223 20 28 02 26	Retenu
5	CETRI	00030156T	BF OUA 2618 M 2011	DAMIBA Francis Zacharie	25 36 02 01	Retenu
6	CEGESS	00108879B	BF OUA 2018 B 6737	SAVADOGO Salifou	25 47 28 72	Retenu
7	CACI-C	00010928T	BF OUA 2016 M 3243	BOUGOUMA H. Alain	25 35 87 36	Retenu
8	SANCTEA	00047656A	BF OHG 2004 A 095	COULIBALY Jean de la croix	25 50 81 38	Retenu
9	FASO INGENIERIE	0020844P	BF OUA 2014 M 1649	BILGO Zakaria	25 48 08 17	Retenu
10	GREEN DIC	00043260B	BF OUA 2021 M 0540	KABRE Kouliga	25 37 70 44	Retenu
11	CAFI-B	00031058N	BF OUA 2011 B 364	SANOU Lassina	25 50 01 99	Non retenu (rang supérieur à 10)
12	Groupement BETIFOR/ACCES Engineering/I-SEPT	00107239M	BF OUA 2021 M 7823	SERE Oboudé	60 12 40 40	Non retenu (rang supérieur à 10)
13	BERA	00000753X	BF OUA 2018 M 10255	TRAORE Yacouba Saly	25 36 38 28	Non retenu (aucune référence similaire)
14	EXCELL INGENIERIE	00029514J	BF OUA 2010 B3648	OUATTARA Thierry	50 46 86 03	Non retenu (aucune référence similaire)
15	Groupement AC CONCEPT/BADI/CADAC Sarl	00034619U	BF OUA 2011 A 3138	OUEDRAOGO O. Constant Amour	25 41 19 97	Non retenu (aucune référence similaire)
16	Groupement CIETRA Sarl/CEMP Sarl	071000356N	MAGAO.032-1995	ALASSANE Mahamadou	00223 21 82 06 44	Non retenu (moins de 70 points)
17	Groupement TERRABO- Ingénieur/EKAMAF-BTP	00125160X	BF OUA 2019 A 7016	KIENTEGA Marcelin	25 34 04 54	Non retenu (aucune référence similaire)
18	Groupement CAEM/CECM/GES-IC	00012178S	BF OUA 2007 B 1943	NACOULMA Ousmane	25 37 66 19	Non retenu (aucune référence similaire)
19	BETBA	00036709E	BF OUA 2012 A 061	ZAGRE W. Rodrigue	25 35 25 41	Non retenu (aucune référence similaire)
20	Groupement HYDRO- ADVISOR/B2I	001966960000065	126331	KECHNA BADR	+212 666.81.39.33	Non retenu (aucune référence similaire)
21	KIS	00155124D	BFZNR 2021 B 028	DJEGUEMDE Roger	70 76 60 64	Non retenu (aucune référence similaire)

Résultats provisoires

Contrôle et surveillance des travaux à pied d'œuvre d'aménagement de périmètres irrigués/maraichers						
1	Groupement AC3E/GTAH	00000422N	BF OUA 2016 M 4737	OUEDRAOGO Adama	25 36 36 42	Retenu
2	SERAT	00002147N	BF OUA 2014 M 5954	KAFANDO Saïdou	25 41 71 94	Retenu
3	GID Sarl	00011802T	BF OUA 2007 B 1645	SANON Marius	65 87 46 46	Retenu
4	Groupement BETIFOR/ACCES Engineering/I-SEPT	00107239M	BF OUA 2021 M 7823	SERE Oboudé	60 12 40 40	Retenu
5	Groupement GI-Conseils/3ES	025004950G	MA.KTI.2010.B.264	DICKO Oumar Almahamoudou	00223 20 28 02 26	Retenu
6	FASO INGENIERIE	0020844P	BF OUA 2014 M 1649	BILGO Zakaria	25 48 08 17	Retenu
7	CETRI	00030156T	BF OUA 2618 M 2011	DAMIBA Francis Zacharie	25 36 02 01	Retenu
8	BERA	00000753X	BF OUA 2018 M 10255	TRAORE Yacouba Saly	25 36 38 28	Retenu
9	Groupement CIETRA Sarl/CEMP Sarl	071000356N	MAGAO.032-1995	ALASSANE Mahamadou	00223 21 82 06 44	Retenu
10	Groupement AC CONCEPT/BADI/CADAC Sarl	00034619U	BF OUA 2011 A 3138	OUEDRAOGO O. Constant Amour	25 41 19 97	Retenu
11	CACI Conseil-SA	00010928T	BF OUA 2016 M 3243	BOUGOUMA H. Alain	25 35 87 36	Non retenu (rang supérieur à 10)
12	CAFI-B	00031058N	BF OUA 2011 B 364	SANOUE Lassina	25 50 01 99	Non retenu (rang supérieur à 10)
13	SANCTEA	00047656A	BF OHG 2004 A 095	COULIBALY Jean de la croix	25 50 81 38	Non retenu (aucune référence similaire)
14	CEGESS	00108879B	BF OUA 2018 B 6737	SAVADOGO Salifou	25 47 28 72	Non retenu (rang supérieur à 10)
15	GREEN DIC	00043260B	BF OUA 2021 M 0540	KABRE Kouliga	25 37 70 44	Non retenu (aucune référence similaire)
16	EXCELL INGENIERIE	00029514J	BF OUA 2010 B3648	OUATTARA Thierry	50 46 86 03	Non retenu (aucune référence similaire)
17	Groupement TERRABO-Ingénieur/EKAMAF-BTP	00125160X	BF OUA 2019 A 7016	KIENTEGA Marcelin	25 34 04 54	Non retenu (aucune référence similaire)
18	Groupement CAEM/CECM/GES-IC	00012178S	BF OUA 2007 B 1943	NACOUлма Ousmane	25 37 66 19	Non retenu (aucune référence similaire)
19	BETBA	00036709E	BF OUA 2012 A 061	ZAGRE W. Rodrigue	25 35 25 41	Non retenu (aucune référence similaire)
20	Groupement HYDRO-ADVISOR/B2I	001966960000065	126331	KECHNA BADR	+212 666.81.39.33	Non retenu (aucune référence similaire)
21	KIS	00155124D	BFZNR 2021 B 028	DJEGUEMDE Roger	70 76 60 64	Non retenu (aucune référence similaire)
Contrôle et surveillance des travaux à pied d'œuvre de construction d'ouvrages de franchissement (radiers, dalots, ponts, buses, etc.), y compris pistes de raccordement						
1	Groupement BETIFOR/ACCES Engineering/I-SEPT	00107239M	BF OUA 2021 M 7823	SERE Oboudé	60 12 40 40	Retenu
2	Groupement AC3E/GTAH	00000422N	BF OUA 2016 M 4737	OUEDRAOGO Adama	25 36 36 42	Retenu
3	SERAT	00002147N	BF OUA 2014 M 5954	KAFANDO Saïdou	25 41 71 94	Retenu
4	FASO INGENIERIE	0020844P	BF OUA 2014 M 1649	BILGO Zakaria	25 48 08 17	Retenu
5	CETRI	00030156T	BF OUA 2618 M 2011	DAMIBA Francis Zacharie	25 36 02 01	Retenu
6	GID Sarl	00011802T	BF OUA 2007 B 1645	SANON Marius	65 87 46 46	Retenu
7	CACI-C	00010928T	BF OUA 2016 M 3243	BOUGOUMA H. Alain	25 35 87 36	Retenu
8	Groupement CAEM/CECM/GES-IC	00012178S	BF OUA 2007 B 1943	NACOUлма Ousmane	25 37 66 19	Retenu
9	CAFI-B	00031058N	BF OUA 2011 B 364	SANOUE Lassina	25 50 01 99	Retenu
10	SANCTEA	00047656A	BF OHG 2004 A 095	COULIBALY Jean de la croix	25 50 81 38	Retenu
11	BERA	00000753X	BF OUA 2018 M 10255	TRAORE Yacouba Saly	25 36 38 28	Non retenu (aucune référence similaire)
12	GREEN DIC	00043260B	BF OUA 2021 M 0540	KABRE Kouliga	25 37 70 44	Non retenu (aucune référence similaire)
13	EXCELL INGENIERIE	00029514J	BF OUA 2010 B3648	OUATTARA Thierry	50 46 86 03	Non retenu (aucune référence similaire)
14	Groupement AC CONCEPT/BADI/CADAC Sarl	00034619U	BF OUA 2011 A 3138	OUEDRAOGO O. Constant Amour	25 41 19 97	Non retenu (aucune référence similaire)
15	Groupement GI-Conseils/3ES	025004950G	MA.KTI.2010.B.264	DICKO Oumar Almahamoudou	00223 20 28 02 26	Non retenu (aucune référence similaire)
16	CEGESS	00108879B	BF OUA 2018 B 6737	SAVADOGO Salifou	25 47 28 72	Non retenu (aucune référence similaire)
17	Groupement CIETRA Sarl/CEMP Sarl	071000356N	MAGAO.032-1995	ALASSANE Mahamadou	00223 21 82 06 44	Non retenu (moins de 70 points)

Résultats provisoires

18	BETBA	00036709E	BF OUA 2012 A 061	ZAGRE W. Rodrigue	25 35 25 41	Non retenu (moins de 70 points)
19	Groupement TERRABO-Ingénieur/EKAMAF-BTP	00125160X	BF OUA 2019 A 7016	KIENTEGA Marcelin	25 34 04 54	Non retenu (aucune référence similaire)
20	Groupement HYDRO-ADVISOR/B2I	001966960000065	126331	KECHNA BADR	+212 666.81.39.33	Non retenu (aucune référence similaire)
21	KIS	00155124D	BFZNR 2021 B 028	DJEGUEMDE Roger	70 76 60 64	Non retenu (aucune référence similaire)
Contrôle et surveillance des travaux à pied d'œuvre de construction de magasins et unité de transformation						
1	EXCELL INGENIERIE	00029514J	BF OUA 2010 B3648	OUATTARA Thierry	50 46 86 03	Retenu
2	GID Sarl	00011802T	BF OUA 2007 B 1645	SANON Marius	65 87 46 46	Retenu
3	CACI-C	00010928T	BF OUA 2016 M 3243	BOUGOUMA H. Alain	25 35 87 36	Retenu
4	Groupement CAEM/CECM/GES-IC	00012178S	BF OUA 2007 B 1943	NACOUUMA Ousmane	25 37 66 19	Retenu
5	BERA	00000753X	BF OUA 2018 M 10255	TRAORE Yacouba Saly	25 36 38 28	Retenu
6	FASO INGENIERIE	0020844P	BF OUA 2014 M 1649	BILGO Zakaria	25 48 08 17	Retenu
7	CAFIB				25500199	Retenu
8	Groupement BETIFOR/ACCES Engineering/I-SEPT	00107239M	BF OUA 2021 M 7823	SERE Oboudé	60 12 40 40	Non retenu (aucune référence similaire)
9	Groupement AC3E/GTAH	00000422N	BF OUA 2016 M 4737	OUEDRAOGO Adama	25 36 36 42	Non retenu (aucune référence similaire)
10	SANCTEA	00047656A	BF OHG 2004 A 095	COULIBALY Jean de la croix	25 50 81 38	Non retenu (aucune référence similaire)
11	SERAT	00002147N	BF OUA 2014 M 5954	KAFANDO Saïdou	25 41 71 94	Non retenu (aucune référence similaire)
12	GREEN DIC	00043260B	BF OUA 2021 M 0540	KABRE Kouliga	25 37 70 44	Non retenu (aucune référence similaire)
13	Groupement AC CONCEPT/BADI/CADAC Sarl	00034619U	BF OUA 2011 A 3138	OUEDRAOGO O. Constant Amour	25 41 19 97	Non retenu (aucune référence similaire)
14	Groupement GI-Conseils/3ES	025004950G	MA.KTI.2010.B.264	DICKO Oumar Almahamoudou	00223 20 28 02 26	Non retenu (aucune référence similaire)
15	CETRI	00030156T	BF OUA 2618 M 2011	DAMIBA Francis Zacharie	25 36 02 01	Non retenu (aucune référence similaire)
16	CEGESS	00108879B	BF OUA 2018 B 6737	SAVADOGO Salifou	25 47 28 72	Non retenu (aucune référence similaire)
17	Groupement CIETRA Sarl/CEMP Sarl	071000356N	MAGAO.032-1995	ALASSANE Mahamadou	00223 21 82 06 44	Non retenu (aucune référence similaire)
18	BETBA	00036709E	BF OUA 2012 A 061	ZAGRE W. Rodrigue	25 35 25 41	Non retenu (aucune référence similaire)
19	Groupement TERRABO-Ingénieur/EKAMAF-BTP	00125160X	BF OUA 2019 A 7016	KIENTEGA Marcelin	25 34 04 54	Non retenu (aucune référence similaire)
20	Groupement HYDRO-ADVISOR/B2I	001966960000065	126331	KECHNA BADR	+212 666.81.39.33	Non retenu (aucune référence similaire)
21	KIS	00155124D	BFZNR 2021 B 028	DJEGUEMDE Roger	70 76 60 64	Non retenu (aucune référence similaire)

Résultat de l'examen et évaluation DES TRAVAUX DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES

Informations sur la procédure de passation Référence et objet de la procédure

Appel d'offres restreint accéléré n°2024-029F/MARAH/SG/DMP du 25/11/2024 suivant autorisation n°2024-001057/MARAH/CAB du 25/11/2024 pour l'acquisition de doses de vaccins contre la maladie de Newcastle et la variole aviaire au titre de l'année 3 au profit du Projet de développement intégré des chaînes de valeurs maïs, soja, volaille et poisson et de résilience (PIMSAR).

Service bénéficiaire : PIMSAR - Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : 06 décembre 2024

Nombre de lots:Deux (02) - Nombre de plis reçus:Six (06) - Financement:-Don FAD n° 2100155042270 du 27/02/2023

Référence des lettres d'invitations:-Lettre N° 2024-184/MARAH/SG/DMP du 02 décembre 2024

N° d'ordre	Désignation du soumissionnaire	N°IFU	Montant lu en F CFA H TVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA TTC	Rang	Observations
Lot 1 : Acquisition de doses de vaccin contre la maladie de Newcastle								
Seuil anormalement bas : 138 550 000								
Seuil anormalement élevé : 187 450 000								
1	SAVET	00172841 F	145 000 000	145 000 000	145 000 000	145 000 000	1 ^{er}	Conforme
2	PROPHYMA SA	00011974 L	180 000 000	180 000 000	180 000 000	180 000 000	2 ^{ème}	Conforme
3	VETOPHARM-BURKINA	00131810 B	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	Non classée	Offre hors enveloppe. Non conforme pour n'avoir pas fourni de chiffre d'affaires et de marchés similaires
Attributaire		SAVET SAS pour un montant de cent quarante-cinq millions (145 000 000) francs CFA HTVA avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours calendaires.						

Résultats provisoires

Lot 2 : Acquisition de doses de vaccin contre la variole aviaire.

Seuil anormalement bas : 50 490 000

Seuil anormalement élevé : 68 310 000

1	AFI-MED SARL	00029968 Z	57 750 000	-	57 750 000	57 750 000	1 ^{er}	Offre Conforme
2	DIPROVET	00003818 A	58 500 000	-	58 500 000	58 500 000	2 ^{ème}	Offre Conforme
3	VETOPHARM-BURKINA	00131810 B	59 250 000	-	59 250 000	59 250 000	3 ^{ème}	Offre Conforme

Attributaire **AFI-MED SARL pour un montant de cinquante-sept millions sept cent cinquante mille (57 750 000) francs CFA HTVA avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours calendaires.**

Appel d'offres ouvert national N°2024-010T/MARAH/SG/DMP du 12 septembre 2024 les travaux de finalisation des travaux d'aménagement de trente-deux (32) périmètres maraichers du projet 1 du programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au sahel (P1-P2RS). Financement:PRET FAD N°2100150043446 du 27 février 2023

Publication de l'Avis: Quotidien des Marchés Publics N°3982 du lundi 07 octobre 2024

Date de dépouillement :05/11/2024 - Date de délibération: 13/12/2024

Lettre de convocation CAM:N° Lettre n°2024-010T/MARAH/SG/DMP du 12/09/2024 - Nombre de plis :cinq (05) plis ; Nombre de lots :Lot 3

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot1 : Travaux de finalisation des travaux d'aménagement de douze (12) périmètres maraichers du Projet 1 du Programme de Renforcement de Résilience a l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P1-P2RS) dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre et du Centre- Ouest						

Groupement Prestations et Services Burkina SARL/ PANAP Burkina	85 068 750	100 381 125	85 068 750	100 381 125	Conforme	1 ^{er}
SOGEDAF	292 223 000		291 670 500	344 171 190	Non Conforme : Offre hors enveloppe	Non classé

Lot2 : Travaux de finalisation des travaux d'aménagement de dix (10) périmètres maraichers du Projet 1 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P1-P2RS) dans les régions du Centre-Ouest et du Plateau Central.						
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--	--

Groupement Prestations et Services Burkina SARL/ PANAP Burkina SARL	85 575 000	100 978 500	85 575 000	100 978 500	Conforme	2eme
SOGEDAF	934 000	326 782 120	277 359 000	327 283 620	Non conforme : Offre hors enveloppe	Non classé
YI SO SARL	85 460 000	-	85 460 000	-	Conforme	1 ^{er}
SIRTE SARL	85 985 000	101 462 300	85 985 000	101 462 300	Non Conforme Attestation de visite de chantier non fourni	Non classé

Lot3 : Travaux de finalisation des travaux d'aménagement de dix (10) périmètres maraichers du Projet 1 du Programme de Renforcement de la Résilience a l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P1-P2RS) dans la région du Centre-Sud.						
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--	--

Groupement Prestations et Services Burkina SARL/ PANAP Burkina SARL	84 652 500	99 889 950	84 652 500	99 889 950	Conforme	2eme
SOGEDAF	253 079 000	298 633 220	253 079 000	298 633 220	Non conforme : Offre hors enveloppe	Non classé
YI SO SARL	76 135 000	-	76 135 000	-	Conforme	1 ^{er}
Groupement OUEDSON GROUP SARL/ EPC-SAC SARL	148 592 008	-	148 592 008	-	Non conforme : Offre hors enveloppe	Non classé
SIRTE SARL	84 760 000	100 016 800	84 760 000	100 016 800	Non conforme : Attestation de visite de chantier non fourni	Non classé

Attributaires	<p>Lot 1 : Groupement Prestations et Services Burkina SARL /PANAP Burkina SARL : pour un montant de quatre-vingt-cinq millions soixante-huit mille sept cent cinquante (85 068 750) FCFA HT-HD avec un délai d'exécution de trois (03) mois.</p> <p>Lot 2 : Groupement Prestations et Services Burkina SARL /PANAP Burkina SARL : pour un montant de quatre-vingt-cinq millions cinq cent soixante-quinze mille (85 575 000) FCFA HT-HD avec un délai d'exécution de trois (03) mois.</p> <p>Lot 3 : YI SO SARL : pour un montant de soixante-seize millions cent trente-cinq mille (76 135 000) FCFA HT-HD avec un délai d'exécution de trois (03) mois</p>					
----------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--

NB : Après calcul de la combinaison gagnante pour le projet, le lot 2 a été attribué au Groupement Prestations et Services Burkina SARL /PANAP Burkina SARL et le lot 3 à YI SO SARL

Résultats provisoires

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE YALGADO OUEDRAOGO

L'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE A COMMANDES N°2024-026/MS/SG/CHUYO/DG/DMP DU 28/11/2024 POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DE LA COUR DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE YALGADO OUEDRAOGO (CHU-YO).

Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4027 du 09 décembre 2024 ; Date du dépouillement : 17/12/2024 ; Nombre de plis reçus : 11 ; Nombre de lots : 02 ;

Lot 1 : Borne inférieure : 71 934 706 FCFA - Borne supérieure : 97 323 426 FCFA. Lot 2 : Borne inférieure : 28 098 107 FCFA - Borne supérieure : 38 015 085 FCFA.

FINANCEMENT : Budget du CHU-YO, Exercice 2025

Soumissionnaires	Montant minimum & maximum en FCFA HTVA		Montant minimum & maximum en FCFA TTC		Observations
	Lus	Corrigés	Lus	Corrigés	
Lot 1 : Entretien et nettoyage des locaux et des aires de repos.					
BCS SARL	5 594 050 66 426 500	5 594 050 66 426 500	6 600 979 78 383 270	6 600 979 78 383 270	Offre conforme
HANY'S SERVICES	5 336 500 62 604 000	5 336 500 62 604 000	6 297 070 73 872 720	6 297 070 73 872 720	Offre conforme
BURKINA PROPRES SARL	5 491 365 64 429 225	5 491 365 64 429 225	6 479 810,70 76 026 485,5	6 479 811 76 026 486	Offre conforme
ESANAD	5 117 014 60 055 520	5 117 014 60 055 520	6 038 077 70 865 514	6 038 077 70 865 514	Offre non conforme Autorisation dans le domaine de l'entretien et du nettoyage des locaux en milieu hospitalier délivrée par le Ministère de la Santé non fournie.
GBI SARL	5 395 250 64 129 500	5 395 250 64 129 500	6 366 395 75 672 810	6 366 395 75 672 810	Offre conforme
ENAF	5 700 621 66 871 215	5 700 621 66 871 215	6 726 733 78 908 034	6 726 733 78 908 034	Offre conforme
EZFF	5 321 000 59 619 000	5 321 000 59 619 000	6 278 780 70 350 420	6 278 780 70 350 420	Offre non conforme Autorisation dans le domaine de l'entretien et du nettoyage des locaux en milieu hospitalier délivrée par le Ministère de la Santé non fournie.
Lot 2 : Entretien et nettoyage de la cour, des aires de lavage et des espaces verts					
BCS SARL	84 190 28 551 832	84 190 28 551 832	99 344 33 691 162	99 344 33 691 162	Offre conforme
HYPPOL SERVICES	75 708 23 757 086	75 708 23 757 086	-	-	Offre non conforme Offre anormalement basse
CEN	150 255 24 098 750	150 255 24 098 750	177 301 28 436 525	177 301 28 436 525	Offre conforme
HANY'S SERVICES	738 400 23 449 000	738 400 23 449 000	871 312 27 669 820	871 312 27 669 820	Offre non conforme Offre anormalement basse
SAINTE HELENE FASHION	233 929 24 248 610	233 929 24 248 610	276 036 28 613 360	276 036 28 613 360	Offre conforme
ESANAD	69 216 23 502 550	69 216 23 502 550	81 675 27 733 009	81 675 27 733 009	Offre non conforme Offre anormalement basse
CARDOT	345 675 4 018 625	345 675 4 018 625	630 375 28 813 525	630 375 28 813 525	Offre conforme
GBI SARL	83 910 29 218 612	83 910 29 218 612	99 014 34 477 962	99 014 34 477 962	Offre conforme
ENAF	86 030 26 746 200	86 030 26 746 200	101 515 31 560 516	101 515 31 560 516	Offre conforme
EZFF	4 077 400 23 050 200	4 077 400 23 050 200	4 811 332 27 199 236	4 811 332 27 199 236	Offre non conforme Offre anormalement basse
<p>Attributaires :</p> <p>Lot 1 : HANY'S SERVICES avec un montant minimum de six millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille soixante-dix (6 297 070) Francs CFA TTC et un montant maximum de soixante-treize millions huit cent soixante-douze mille neuf cent soixante-deux (73 872 720) Francs CFA TTC avec une période d'exécution valable jusqu'au 31/12/2025 et un délai d'exécution d'un mois pour chaque ordre de commande.</p> <p>Lot 2 : GLOBAL BUSINESS INTERNATIONAL SARL pour un montant minimum de quatre-vingt-dix-neuf mille quatorze (99 014) francs CFA TTC et d'un montant maximum de trente-quatre millions quatre cent soixante-dix-sept mille neuf cent soixante-deux (34 477 962) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de l'année budgétaire 2025 et trente (30) jours par commande.</p>					

DEMANDE DE PRIX N°2024-027/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP du 29/11/2024 POUR ACQUISITION DE LAIT AU ROFIT DU CHU-YO.
Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4027 lundi 09 décembre 2024 ; Communiqué revue N°4031 du 13/12/2024 page 25 ;
Nombre de lot : 01 ; nombre de plis reçus : 11 ; Date dépouillement : 17/12/2024 ; Borne inférieure : 31 151 331 FCFA ; Borne supérieure : 42 145 919 FCFA.

FINANCEMENT : Budget du CHU-YO, Exercice 2025.

Soumissionnaires	Montant HTVA lu	Montant HTVA corrigé	Montant TTC lu	Montant TTC corrigé	Observations
PLANETE SERVICES	33 908 625	33 399 996	-	-	Offre non conforme ;

Résultats provisoires

					-Spécifications techniques de l'échantillon différentes des spécifications techniques proposées - ASC, AJE, DRTSS, CNF et RCCM non fournies ; -Correction de l'offre financière due à la prise en compte du rabais de 1,5% accordé sur le montant total HTVA.
KHAFIFA SARL	-	-	32 848 250	-	Offre non conforme -Lait en poudre instantané proposé au lieu du lait entier en poudre instantané ; -Lait en poudre modifié et sucré fourni comme échantillon en lieu et place de lait entier en poudre demandé.
G.E. S	32 980 000	-		-	Offre conforme 1 ^{er}
LIVING BUSINESS SARL	37 149 650			-	Offre non conforme -Pièces administratives non fournies ; -Lait en poudre modifié et sucré fourni comme échantillon en lieu et place de lait entier en poudre instantané demandé dans les prescriptions techniques du DAO
TIAPLA NEGOCE & DISTRIBUTION SARL	34 199 750	-	-	-	Offre non conforme -Pièces administratives non fournies ; -Lait en poudre modifié et sucré fourni comme échantillon en lieu et place de lait entier en poudre instantané demandé dans les prescriptions techniques du DAO
RAMA VENEGRE SERVICES INTERNATIONAL SARL	37 999 250	-	-	-	Offre non conforme -Pièces administratives non fournies ; -Lait en poudre modifié et sucré fourni comme échantillon en lieu et place de lait entier en poudre instantané demandé dans les prescriptions techniques du DAO
BARAKA AGRO BUSINESS SARL	31 322 500	-	-	-	Offre non conforme -Pas de caution de soumission ; -Pièces administratives non fournies.
KAYENDE SALFO SERVICES	33 745 000	-	-	-	Offre conforme 2 ^e
CONCO DISTRIBUTION	34 998 750	-	-	-	3 ^e Offre conforme
FIDELIA WEND-KUNI IMPORT EXPORT SARL	-	-	31 093 000	-	Offre non conforme Echantillon proposé non conforme aux prescriptions techniques du lait entier en poudre instantané demandées par le DAO -Pièces administratives non fournies.
STC SARL	36 762 500	-	-	-	Non classé -ASC, AJE et DRTSS non fournies

ATTRIBUTAIRE : G. E. S pour un montant total de trente-cinq millions huit cent quatre-vingt-dix mille (35 890 000) francs CFA HTVA soit une augmentation de 8,82% (+75 cartons) avec un délai de livraison de quatorze (14) jours.

APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE A COMMANDES N°2024-024/MS/SG/CHUYO/DG/DMP DU 28/11/2024 POUR LA RESTAURATION DES MALADES ET DU PERSONNEL DU CHU-YO.

Publication : Revue des marchés N°4027 du 09/12/2024, Date de dépouillement : 17/12/2024 ; Nombre de plis reçu : 01, Nombre de lot : 01 ;
Borne inférieure : 552 247 950 Borne supérieure : 747 158 991 - FINANCEMENT : Budget du CHU-YO, Exercice 2025
Lot unique : Restauration des malades et du personnel du CHU-YO.

GROUPEMENT CNB-SOGA	49 022 160	53 924 376	590 235 160	649 259 676	Conforme
---------------------	------------	------------	-------------	-------------	----------

ATTRIBUTAIRE : GROUPEMENT CNB-SOGA pour un montant minimum toutes taxes comprises Cinquante-trois millions neuf cent vingt-quatre mille trois cent soixante-seize (53 924 376) francs CFA et d'un montant maximum toutes taxes comprises de Six cent quarante-neuf millions deux cent cinquante-huit mille six cent soixante-seize (649 258 676) francs CFA avec une période d'exécution valable jusqu'au 31/12/2025 et un délai d'exécution d'un mois pour chaque commande.

APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE A COMMANDES N°2024-025/MS/SG/CHUYO/DG/DMP DU 28/11/2024 POUR ACCUEIL ET SECURITE AU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE YALGADO OUEDRAOGO (CHU-YO).

Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4027 du lundi 09 décembre 2024 ; Date du dépouillement : 17/12/2024 ; Nombre de plis reçus : 05 ; Nombre de lots : 01
Borne inférieure : 90 250 874 FCFA-Borne supérieure : 122 104 124 FCFA.
FINANCEMENT : Budget du CHU-YO, Exercice 2025

Soumissionnaires	Montant minimum & maximum en FCFA HTVA		Montant minimum & maximum en FCFA TTC		Observations
	Lus	Corrigés	Lus	Corrigés	
MAXIMUM PROTECTION	6 622 350	6 622 350	7 814 373	7 814 373	Offre non conforme Absence d'attestation de bonne exécution justifiant le marché SE/SONABHY/00/01/01/00/2020/00007 d'un montant maximum de 55 800 000 FCFA HT ; c'est plutôt une attestation de service fait d'un montant de 4 650 000 FCFA TTC représentant la prestation de la
	79 468 200	79 468 200	93 772 476	93 772 476	

Résultats provisoires

					période de mai 2020 qui est joint. D'ailleurs 2020 ne fait pas partie des trois dernières années comme le demande le dossier. -Absence d'attestation de bonne exécution justifiant le marché N°CCI-BF/00/01/01/2023/0034/DG/DGA-SAS/DMG d'un montant maximum de 56 640 099 FCFA TTC ; c'est plutôt une attestation de service exécuté correspondant à la période de février, mars et avril 2024 qui est jointe. Cette attestation est signée d'ailleurs par Monsieur Karaba DAKUYO par ailleurs gérant de l'entreprise MAXIMUM PROTECTION et non par l'autorité contractante ; -Pièces administratives non fournies.
ASPG	6 954 570 83 454 840	6 954 570 83 454 840	8 206 393 98 476 711	8 206 393 98 476 711	Offre conforme 1 ^{er}
GUESWENDE SECURITE	6 967 800 83 613 600	6 967 800 83 613 600	8 222 004 98 664 048	8 222 004 98 664 048	Offre non conforme -Aucune page de garde et de signature de marché similaire fournie ; -Deux attestations de service fait d'un montant de 9 940 000 FCFA HTVA et de 7 455 000 FCFA datant de 2019 fournies en lieu et place de deux marchés similaires exécutés dans les trois dernières années.
CERCLE DE SECURITE	7 677 810 92 133 720	7 677 810 92 133 720	9 059 816 108 717 790	9 059 816 108 717 790	Offre non conforme -Chiffre d'affaire de 141 089 047 FCFA fourni en lieu et place d'un chiffre d'affaire d'au moins 160 000 000 FCFA demandé ; -01 marché similaire conforme fourni au lieu de deux marchés similaires demandés.
GPS BURKINA SARL	7 232 400 86 788 800	7 232 400 86 788 800	7 245 418 102 410 784	8 534 232 102 410 784	Offre conforme 2 ^e -Correction due à la prise en compte de la totalité de la TVA sur le total du montant minimum.

Attributaire :

ASPG pour un montant minimum de huit millions deux cent six mille trois cent quatre-vingt-treize (8 206 393) Francs CFA TTC et un montant maximum de quatre-vingt-dix-huit millions quatre cent soixante-seize mille sept cent onze (98 476 711) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution couvrant l'exercice budgétaire 2025 et un (01) mois par commande.

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

Demande de prix à commandes n°2025-003/UJKZ/P/SG/PRM relative aux prestations de services de sécurité et de gardiennage au profit de CUK et CUZ - Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, Exercice 2025.

Publication : Revue des marchés publics N° 4030 du jeudi 12 décembre 2024

Date d'ouverture des plis : 18/12/2024 ; Nombre de plis : 02 - Date de délibération : 18/12/2024.

Lot 1 : Prestation de services de sécurité et de gardiennage au profit de CUK.

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA	Observations	Rang
1.	SOCIETE WEND N'A ZAADO	Min : 929 000 HTVA Max : 11 148 000 HTVA	Min : 929 000 HTVA Max : 11 148 000 HTVA	Conforme	1 ^{er}

ATTRIBUTAIRE

SOCIETE WEND N'A ZAADO pour un montant minimum de neuf cent vingt-neuf mille (929 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de onze millions cent quarante-huit mille (11 148 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.

Lot 2 : Prestation de services de sécurité et de gardiennage au profit de CUZ.

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA	Observations	Rang
1.	N.P. S	Min : 796 500 TTC Max : 9 558 000 TTC	Min : 796 500 TTC Max : 9 558 000 TTC	Conforme	1 ^{er}

ATTRIBUTAIRE

N.P.S pour un montant minimum de sept cent quatre-vingt-seize mille cinq cents (796 500) francs CFA TTC et un montant maximum de neuf millions cinq cent cinquante-huit mille (9 558 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf

Résultats provisoires

UNIVERSITE THOMAS SANKARA

Rectificatif des résultats parus dans le quotidien n°4037 du lundi 23/12/2024 suite à l'extrait de décision N°2024-D0083/ARCOP/ ORD du 02/09/2024 portant levée de sanction de l'entreprise SENEFF, prononcée par décision n°2024-D0077/ARCOP/ORD du 08 août 2024.

Demande de prix n° 2025-00001/MESRI/SG/UTS/P/PRM pour l'entretien et nettoyage des locaux au profit de l'Université Thomas SANKARA (marché à commandes) - Financement : Budget de l'Université Thomas SANKARA, gestion 2025

Référence de l'avis : quotidien n° 4022 du lundi 02 décembre 2024. Date de réexamen des offres : 26/12/2024

Référence de la lettre d'invitation de la CAM : N°2024-170/MESRI/SG/UTS/P/PRM du 05 décembre 2024

Nombre de soumissionnaires ayant déposé leurs offres : lot1 : 13 – lot 2 : 16

N° pli	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA TTC		Rang	Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
LOT 1 : Entretien et nettoyage des locaux sur le site de l'Université Thomas SANKARA (1bâtiment administratif en R+2, 2bâtiments pédagogiques en R+2, 2pavillons de 2500 places chacun, 2amphithéâtres jumelés de 1000 et 1 500places chacun, 1amphithéâtre jumelé de 750places chacun et des toilettes) M=0,6E+0,4P, E=50 000 000 FCFA TTC, P=40 288 610,18; M= (0,6*50 000 000) +(0,4*40 288 610,18) = 46 115 444,07 46 115 444,07*0,85=39 198 127,46; 46 115 444,07*1,15= 53 032 760,68							
01	COGENET-B	3 418 602	39 371 219	-	-	4 ^{ème}	Offre conforme
02	EB-TP Pingdwendé	3 439 948	40 099 374	-	-	5 ^{ème}	Offre conforme
03	CFPP	3 470 000	41 628 200	3 336 955	40 033 840	2 ^{ème}	Rabais de 18,5%, erreur de quantité minimale à l'item 3 : 8750 au lieu de 8720, variation de moins de 0,004%. Offre conforme
04	CHIC DECOR	1 164 931	39 337 235	3 297 770	-	Non classé	Différence entre le montant minimum de la lettre de soumission (1 164 931) et le devis : (3 297 770) ; variation de 64,68%. Offre non conforme.
07	ETOILE MULTI SERVICE	3 376 235	40 514 649	3 376 339	-	3 ^{ème}	Erreur de calcul au montant minimum de l'item 23 : 100 au lieu de 12. Variation de 0,003%. Offre conforme.
08	BCS SARL	3 179 298	38 146 851	-	-	Non classé	Offre anormalement basse ; offre non conforme.
09	ESANAD	5 412 173	39 584 804	-	64 939 744	Non classé	Erreur de quantité maximale aux Items 1 et 2 : 2 170 800 au 217 800. Variation de 39,04%. Offre non conforme.
10	PRES NET SERVICE PLUS	3 240 162	38 834 744	-	-	Non classé	Offre anormalement basse ; offre non conforme.
11	HIFOURMONE ET FILS	3 262 063	39 097 554	-	-	Non classé	Offre anormalement basse ; offre non conforme.
12	SHALOM SERVICES JESSI SARL	3 702 191	43 010 292	3 591 125	41 719 983	7 ^{ème}	Rabais de 3%, Offre conforme.
14	ENAF	3 317 334	39 784 408	-	-	1 ^{er}	Offre conforme.
16	HOPE MULTI SERVICES	3 587 908	42 866 096	-	-	6 ^{ème}	Offre conforme.
17	SENEFF	3 617 833	42 705 994	-	-	8 ^{ème}	Offre conforme.
LOT 2 : Entretien et nettoyage des locaux de l'UFR/SEG, de l'UFR/SJP, du CEDRES, du bâtiment Belge, des Centres Universitaires de Dori et de Tenkodogo au profit de l'Université Thomas SANKARA. M=0,6E+0,4P; E=18 000 000 FCFA TTC; P=14 522 072,14; M= (0,6*18 000 000) + (0,4*14 522 072,14) =16 608 828,86 16 608 828,86 *0,85= 14 117 504,53; 16 608 828,86 *1,15= 19 100 153,19							
N° pli	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA TTC		Rang	Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
01	COGENET-B	1 212 131	14 545 577	-	-	1 ^{er}	Offre conforme
02	EB-TP Pingdwendé	1 166 294	13 995 532	-	-	Non classé	Offre anormalement basse ; Offre non conforme
04	CHIC DECOR	3 297 770	13 979 177	1 164 931	-	Non classé	Différence entre le montant minimum de la lettre de soumission (3 297 770) et le devis : (1 164 931) ; variation de - 183,08%. Offre non conforme.
05	SERPROCOM	1 174 413	14 092 952	-	-	Non classé	Offre anormalement basse ; Offre non conforme
06	YIKORE	1 140 071	13 680 854	-	-	Non classé	Offre anormalement basse ; Offre non conforme
07	ETOILE MULTI SERVICE	1 155 075	13 860 898	-	-	Non classé	Offre anormalement basse ; Offre non conforme
08	BCS SARL	1 288 141	15 457 693	-	-	4 ^{ème}	Offre conforme
09	ESANAD	1 165 416	13 984 997	-	-	Non classé	Offre anormalement basse ; Offre non conforme
10	PRES NET SERVICE PLUS	1 158 365	13 900 376	-	-	Non classé	Offre anormalement basse ; Offre non conforme
11	HIFOURMONE ET FILS	1 141 845	13 702 136	-	-	Non classé	Offre anormalement basse ; Offre non conforme

Résultats provisoires

12	SHALOM SERVICES JESSI SARL	1 431 048	13 615 704	-	17 172 571	Non classé	Rabais de 3% ; Item 4 non pris en compte dans le montant maximum hors taxes, variation de 20,71%. Offre non conforme
13	LOKRE MULTI SERVICES	1 120 522	13 446 265	-	-	Non classé	Offre anormalement basse ; Offre non conforme
14	ENAF	1 318 651	15 823 814	-	-	5 ^{ème}	Offre conforme
15	NIDIS SARL	1 416 000	16 992 000	-	-	6 ^{ème}	Offre conforme
16	HOPE MULTI SERVICES	1 225 082	14 700 983	-	-	2 ^{ème}	Offre conforme
17	SENEF	1 260 411	15 124 933	-	-	3 ^{ème}	Offre conforme

Attributaires provisoires :

Lot 1 : ENAF pour un montant minimum de trois millions trois cent dix-sept mille trois cent trente-quatre (3 317 334) Francs CFA TTC et un montant maximum de trente-neuf millions sept cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent huit (39 784 408) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande de l'année budgétaire 2025 ;

Lot 2 : COGENET-B pour un montant minimum de un million deux cent douze mille cent trente un (1 212 131) FCFA TTC et un montant maximum de quatorze millions cinq cent quarante-cinq mille cinq cent soixante-dix-sept (14 545 577) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande de l'année budgétaire 2025.

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Projet d'Accélération de la Transformation Digitale du Burkina Faso (PACTDIGITAL-BF)

Demande de cotations N° 2024-008/MTDPCE/SG/PB-DICE/PACTDIGITAL du 27 novembre 2024 pour le recrutement d'une société de

gardiennage des locaux de l'Unité de Gestion du Projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso

Financement : IDA Crédit N°74620-BF- Référence de la publication de l'avis : RMP N°4021 du vendredi 29 novembre 2024

Nombre de plis : Six (06) - Date de dépouillement : 04/12/2024 - Date de délibération : 04/12/2024

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant lu en FCFA		Montant Corrigé en FCFA		RANG	OBSERVATIONS
		Montant Minimum	Montant Maximum	Montant Minimum	Montant Maximum		
1	GÉNÉRAL DE PRESTATION DE SERVICES DU BURKINA SARL	524 000 HTVA 618 320 TTC	6 288 000 HTVA 7 419 840 TTC	524 000 HTVA 618 320 TTC	6 288 000 HTVA 7 419 840 TTC	1 ^{er}	Conforme
2	YIDOU SERVICE	582 000 HTVA 686 760 TTC	6 984 000 HTVA 8 241 120 TTC	582 000 HTVA 686 760 TTC	6 984 000 HTVA 8 241 120 TTC	3 ^{ème}	Conforme
3	PYRAMIDE SERVICES	730 000 HTVA 861 400 TTC	8 760 000 HTVA 10 336 800 TTC	730 000 HTVA 861 400 TTC	8 760 000 HTVA 10 336 800 TTC	4 ^{ème}	Conforme
4	GROUPEMENT OMNI SERVICES LTD ET SAHARA SECURITY GROUP SARL	455 000 HTVA 536 900 TTC	5 460 000 HTVA 6 442 800 TTC	455 000 HTVA 536 900 TTC	5 460 000 HTVA 6 442 800 TTC		Non conforme - Accord de groupement non fourni ; - Procuration non valide ; - Permis de port d'arme de OMNI SERVICES LTD deuxième membre du groupement non fourni
5	MAXIMUM PROTECTION	525 000 HTVA 619 500 TTC	6 300 000 HTVA 7 434 000 TTC	525 000 HTVA 619 500 TTC	6 300 000 HTVA 7 434 000 TTC	2 ^{ème}	Conforme
6	E VISION SARL	559 500 HTVA 660 210 TTC	6 714 000 HTVA 7 922 520 TTC	559 500 HTVA 660 210 TTC	6 714 000 HTVA 7 922 520 TTC		Non conforme - Lettre de soumission non fourni
ATTRIBUTAIRE		GÉNÉRAL DE PRESTATION DE SERVICES DU BURKINA SARL pour un montant minimum de cinq cent vingt-quatre mille (524 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de six millions deux cent quatre-vingt-huit mille (6 288 000) francs CFA HTVA, soit un montant minimum de six cent dix-huit mille trois cent vingt (618 320) francs CFA TTC et un montant maximum de sept millions quatre cent dix-neuf mille huit cent quarante (7 419 840) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de douze (12) mois.					

Projet d'Accélération de la Transformation Digitale du Burkina Faso (PACTDIGITAL-BF)

Demande de cotations N° 2024-009/MTDPCE/SG/PB-DICE/PACTDIGITAL du 27 novembre 2024 pour le nettoyage et l'entretien des locaux de

l'Unité de Gestion du Projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso

Financement : IDA Crédit N°74620-BF - Référence de la publication de l'avis : RMP N°4021 du vendredi 29 novembre 2024

Nombre de plis : dix-sept (17) - Date de dépouillement : 05/12/2024- Date de délibération : 05/12/2024

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant lu en FCFA		Montant Corrigé en FCFA		RANG	OBSERVATIONS
		Montant Minimum	Montant Maximum	Montant Minimum	Montant Maximum		
1	Divine Clean Multi services	838 107 HTVA	10 057 284 HTVA	838 107 HTVA	10 057 284 HTVA	-	Non conforme - Non-conformité de la lettre de soumission
2	KOUTIGA PRESTATIONS	699 131 HTVA	8 389 571 HTVA	699 131 HTVA	8 389 693 HTVA	1 ^{er}	Conforme
3	Etoile Multi-Service	275 167 TTC	3 302 007 TTC	275 167 TTC	3 302 007 TTC	-	Non conforme - Non-conformité de la lettre de soumission - Sous- détail des prix fournis n'est pas exhaustif.

Résultats provisoires

4	Yikore International	255 428 TTC	3 065 139 TTC	255 428 TTC	3 065 139 TTC	-	Non conforme - Non-conformité de la lettre de soumission - Sous- détail des prix fournis n'est pas exhaustif.
5	J M Services	258 118 HTVA	3 097 415 HTVA	258 118 HTVA	3 097 415 HTVA	-	Non conforme - Non-conformité de la lettre de soumission - Sous- détail des prix fournis n'est pas exhaustif.
6	Guesdela Multi Service	592 739 HTVA	7 112 863 HTVA	592 739 HTVA	7 112 863 HTVA	-	Non conforme Offre déclaré anormalement basse conformément aux points 5.65, 5.66 et 5.67 du règlement de passation des marchés de la Banque mondiale, cinquième édition de septembre 2023 au regard du fait que le sous détail des prix n'intègre pas toutes les dépenses liées aux frais de nettoyage et entretien des locaux.
7	Faso Vision Bénédicte	1 322 286 TTC	15 867 430 TTC	1 322 286 TTC	15 867 430 TTC	-	Non conforme - Absence du Bordereau des prix unitaires
8	Entreprise Kounware Sarl	466 857 TTC	5 602 294 TTC	466 857 TTC	5 602 294 TTC	-	Non conforme - Non-conformité de la lettre de soumission - Sous- détail des prix fournis n'est pas exhaustif.
9	SOCIETE AFRICAINE DES TRAVAUX ET AMENAGEMENTS (SATA)	416 897 HTVA	5 002 768 HTVA	416 897 HTVA	5 002 768 HTVA	-	Non conforme - Non-conformité de la lettre de soumission - Sous- détail des prix fournis n'est pas exhaustif.
10	Groupe Soqadiwa International Sarl	410 005 HTVA	4 920 070 HTVA	410 005 HTVA	4 920 070 HTVA	-	Non conforme - Non-conformité de la lettre de soumission - Sous- détail des prix fournis n'est pas exhaustif.
11	BASYIRE SERVICES	637 221 HTVA	7 646 647 HTVA	637 221 HTVA	7 646 647 HTVA	-	Non conforme Offre déclaré anormalement basse conformément aux points 5.65, 5.66 et 5.67 du règlement de passation des marchés de la Banque mondiale, cinquième édition de septembre 2023 au regard du fait que le sous détail des prix n'intègre pas toutes les dépenses liées aux frais de nettoyage et entretien des locaux.
12	NIDIS SARL	709 218 HTVA	10 080 000 HTVA	709 218 HTVA	10 080 000 HTVA	2 ^{ème}	Conforme
13	SOGESER SARL	1 172 335 HTVA	14 068 020 HTVA	1 172 335 HTVA	14 068 018 HTVA	3 ^{ème}	Conforme
14	Entreprise de nettoyage et de service divers	306 341 HTVA	3 676 097 HTVA	306 341 HTVA	3 676 097 HTVA	-	Non conforme - Non-conformité de la lettre de soumission - Sous- détail des prix fournis n'est pas exhaustif.
15	Maelorn Services Sarl	967 865 HTVA	11 614 374 HTVA	967 865 HTVA	11 614 374 HTVA	-	Non conforme - Absence de la lettre de soumission ;
16	J – BENINDO Services	724 000 HTVA	8 688 000 HTVA	724 000 HTVA	8 688 000 HTVA	-	Non conforme - Absence du Bordereau des prix unitaires
17	ESANAD	681 851 HTVA	8 182 210 HTVA	681 851 HTVA	8 182 210 HTVA	-	Non conforme - Absence de la lettre de soumission ;

Résultats provisoires

ATTRIBUTAIRE	KOUTIGA PRESTATIONS pour un montant minimum de six cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent quarante et un (699 141) francs CFA HTVA et un montant maximum de huit millions huit cent trente-neuf mille six cent quatre-vingt-treize (8 839 693) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de (12) mois.
---------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Projet d'Accélération de la Transformation Digitale du Burkina Faso (PACTDIGITAL-BF)

Demande de cotations N° 2024-007/MTDPCE/SG/PB-DICE/PACTDIGITAL du 27/11/2024 pour la fourniture de pauses café & pause déjeuner pour les réunions et rencontres dans le cadre des activités du PACTDIGITAL

Financement : IDA Crédit N°74620-BF - Référence de la publication de l'avis : RMP N°4021 du vendredi 29 novembre 2024

Nombre de plis : Six (06) - Date de dépouillement : 04/12/2024- Date de délibération : 04/12/2024

N°	SOUSMISSIONNAIRES	Montant lu en FCFA HTVA		Montant Corrigé en FCFA HTVA		RANG	OBSERVATIONS
		Montant Minimum	Montant Maximum	Montant Minimum	Montant Maximum		
1	Restaurant ABICH SARL	20 000 000	27 000 000	20 000 000	27 000 000	Non classé	Conforme Suite à la visite du site, le comité a conclu que le restaurant ne répond pas aux normes techniques et hygiène requises.
2	Golden Restaurant	11 980 000	16 173 000	11 980 000	16 173 000	Non classé	Non conforme - Lettre de soumission non fourni ; - Erreur de calcul, le montant en lettre est différent de celui en chiffre ; - Sous- détail des prix fournis n'est pas exhaustif.
3	Rina services	16 400 000	22 140 000	16 400 000	22 140 000	1 ^{er}	Conforme
4	TINEPRO	11 728 000	15 832 800	11 728 000	15 832 800	Non classé	Non conforme - Lettre de soumission non fourni ; - Sous- détail des prix fournis n'est pas exhaustif.
5	MAELORN SERVICES SARL	18 000 000	24 300 000	18 000 000	24 300 000	Non classé	Conforme Suite à la visite du site, le comité a conclu que le restaurant ne répond pas aux normes techniques et hygiène requises.
6	ESANAD	11 360 000	15 336 000	11 360 000	15 336 000	Non classé	Non conforme - Lettre de soumission non fourni ; - Sous- détail des prix fournis n'est pas exhaustif.
ATTRIBUTAIRE	Rina services : Retenu pour la conclusion d'un accord-cadre pour la fourniture de pauses café & pause déjeuner pour les réunions et rencontres dans le cadre des activités du PACTDIGITAL avec les prix unitaires respectives de trois mille deux cents (3 200) francs CFA HTVA pour la pause-café renforcée et cinq mille (5 000) francs CFA HTVA pour la pause déjeuner avec un délai d'exécution de trois (03) ans.						

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

REGION DES HAUTS BASSINS

Demande de prix à commandes N°2025-004/MS/SG/CHUSS/DG/DMP pour le gardiennage des locaux du CHUSS.
 Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 4027 du lundi 09 décembre 2024, page 28.
 Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : jeudi 19 décembre 2024. Date de délibération : jeudi 19 décembre 2024
 Nombre de plis reçus : 08 Financement : Budget CHUSS ; exercice 2025.
 Borne inférieure = 67 621 504 — Borne supérieure = 91 487 917

Lot unique : gardiennage des locaux du CHUSS

Soumissionnaires	Montants minimum et maximum mensuels et annuels en HTVA et TTC lus en FCFA	Montants minimum et maximum mensuels et annuels en HTVA et TTC corrigés en FCFA	Observations
SO SE REF	Min TTC : 6 157 092 Max TTC : 6 481 150	Min HTVA : 5 217 875 Min TTC : 6 157 093 Min HTVA : 62 614 500 Min TTC : 73 885 110 Max HTVA : 5 492 500 Max TTC : 6 481 150 Max HTVA : 65 910 000 Max TTC : 77 773 800	Conforme et classé 1 ^{er}
MAXIMUM PROTECTION	Min TTC : 76 000 000 Max TTC : 80 000 000	Min HTVA : 5 367 215 Min TTC : 6 333 314 Min HTVA : 64 406 580 Min TTC : 75 999 764 Max HTVA : 5 649 700 Max TTC : 6 666 646 Max HTVA : 67 796 400 Max TTC : 79 999 752	Conforme et classé 2 ^{ème}
OMNI SERVICE LTD	Min HTVA : 62 591 700 Max HTVA : 65 886 000	Min HTVA : 5 221 975 Min TTC : 6 154 851 Min HTVA : 62 591 700 Min TTC : 73 858 206 Max HTVA : 5 490 500 Max TTC : 6 478 790 Max HTVA : 65 886 000 Max TTC : 77 745 480	Non Conforme et non classé Absence de marge bénéficiaire. Le salaire mensuel du vigile est de 54905 F alors que la société OMNI SERVICE LTD propose également 54 905 F sans marges bénéficiaires. Le montant de l'offre ne peut pas couvrir toutes les charges dues conformément à la décision 2024-L0108/ARCOP/ORD du 04/04/2024 : Les salaires, La charge patronale (TPA 3% et CNSS 16%), Les droits de timbre et d'enregistrement dont 3% du montant HTVA du contrat + 6 000 F forfaitaire.

Résultats provisoires

DYNAMIQUE PROTECTION	Min HTVA : 13 980 000 Max HTVA : 58 200 000	Min HTVA : 4 635 000 Min TTC : 5 469 300 Min HTVA : 55 620 000 Min TTC : 65 631 600 Max HTVA : 4 875 000 Max TTC : 5 752 500 Max HTVA : 58 500 000 Max TTC : 69 030 000	Non Conforme et non classé -Non-respect de l'Arrêté 2023-519/ MEF/CAB : portant adoption des spécifications techniques standard des prestations de gardiennage des bâtiments administratifs ; Le montant de l'offre ne peut pas couvrir toutes les charges dues conformément à la décision 2024-L0108/ARCOP/ORD du 04/04/2024 : Les salaires, La charge patronale (TPA 3% et CNSS 16%), Les droits de timbre et d'enregistrement dont 3% du montant HTVA du contrat + 6 000 F forfaitaire. -Erreur sur le montant en lettre lire 49 500 au lieu de 49000 en chiffre dans le bordereau des prix unitaires.
SO.G.SAF SECURITE	Min TTC : 73 851 480 Max TTC : 77 738 400	Min HTVA : 5 215 500 Min TTC : 6 154 290 Min HTVA : 62 586 000 Min TTC : 73 851 480 Max HTVA : 5 490 000 Max TTC : 6 478 200 Max HTVA : 65 880 000 Max TTC : 77 738 400	Non Conforme et non classé Non-respect de l'Arrêté 2023-519/ MEF/CAB : portant adoption des spécifications techniques standard des prestations de gardiennage des bâtiments administratifs. Le montant de l'offre ne peut pas couvrir toutes les charges dues conformément à la décision 2024-L0108/ARCOP/ORD du 04/04/2024 : Les salaires, La charge patronale (TPA 3% et CNSS 16%), Les droits de timbre et d'enregistrement dont 3% du montant HTVA du contrat + 6 000 F forfaitaire.
GPS DU BURKINA	Min TTC : 6 661 100 Max TTC : 79 933 200	Min HTVA : 5 375 500 Min TTC : 6 343 090 Min HTVA : 64 506 000 Min TTC : 76 117 080 Max HTVA : 5 645 000 Max TTC : 6 661 100 Max HTVA : 67 740 000 Max TTC : 79 933 200	Non Conforme et non classé. Non-respect de l'Arrêté 2023-519/ MEF/CAB : portant adoption des spécifications techniques standard des prestations de gardiennage des bâtiments administratifs au niveau des salaires des vigiles de jours. Le montant de l'offre ne peut pas couvrir toutes les charges dues conformément à la décision 2024-L0108/ARCOP/ORD du 04/04/2024 : Les salaires, La charge patronale (TPA 3% et CNSS 16%), Les droits de timbre et d'enregistrement dont 3% du montant HTVA du contrat + 6 000 F forfaitaire. -Erreur sur la quantité minimale de gardiennage de nuit. Lire 50 au lieu de 40 dans le bordereau des prix unitaires.
YIDOUI SERVICE	Min TTC : 5 717 100 Max TTC : 68 605 200	Min HTVA : 4 605 500 Min TTC : 5 433 490 Min HTVA : 55 266 000 Min TTC : 65 213 880 Max HTVA : 4 845 000 Max TTC : 5 717 100 Max HTVA : 58 140 000 Max TTC : 68 605 200	Non Conforme et non classée -Non-respect de l'Arrêté 2023-519/ MEF/CAB : portant adoption des spécifications techniques standard des prestations de gardiennage des bâtiments administratifs. Le montant de l'offre ne peut pas couvrir toutes les charges dues conformément à la décision 2024-L0108/ARCOP/ORD du 04/04/2024 : Les salaires, La charge patronale (TPA 3% et CNSS 16%), Les droits de timbre et d'enregistrement dont 3% du montant HTVA du contrat + 6 000 F forfaitaire. -Erreur sur la quantité minimale de gardiennage de nuit. Lire 50 au lieu de 40 dans le bordereau des prix unitaires. -A la cosignature de la garantie de soumission, la commission a constaté que ce n'est pas le nom de DMP du CHUSS qui se trouve à la page.
IMPERIAL SECURITY	Max HTVA : 59 100 000 Max TTC : 69 738 000	Min HTVA : 4 655 250 Min TTC : 5 493 195 Min HTVA : 55 863 000 Min TTC : 65 918 340 Max HTVA : 4 900 250 Max TTC : 5 782 295 Max HTVA : 58 803 000 Max TTC : 69 387 540	Non Conforme et non classé -Erreur sur le montant en lettre dans le bordereau la des prix unitaire lire 49 005 en lettre au lieu de 49 500 en chiffre dans le bordereau des prix unitaires, -Non conforme car le montant minimum ne ressort pas dans la lettre de soumission. - Non-respect de l'Arrêté 2023-519/ MEF/CAB : portant adoption des spécifications techniques standard des prestations de gardiennage des bâtiments administratifs. Le montant de l'offre ne peut pas couvrir toutes les charges dues conformément à la décision 2024-L0108/ARCOP/ORD du 04/04/2024 : Les salaires, La charge patronale (TPA 3% et CNSS 16%), Les droits de timbre et d'enregistrement dont 3% du montant HTVA du contrat + 6 000 F forfaitaire.
<p>ATTRIBUTAIRE : SO SE REF pour un montant minimum mensuel Toutes Taxes Comprises de six millions cent cinquante-sept mille quatre-vingt-treize (6 157 093) F CFA et montant maximum mensuel Toutes Taxes Comprises de six millions quatre cent quatre-vingt-un mille cent cinquante (6 481 150) F CFA et montant minimum annuel Toutes Taxes Comprises de soixante-treize millions huit cent quatre-vingt-cinq mille cent dix (73 885 110) F CFA et maximum annuel Toutes Taxes Comprises de soixante-dix-sept millions sept cent soixante-treize mille huit cent (77 773 800) F CFA avec un délai d'exécution d'un (01) an exercice budgétaire 2025 et (30) jours par commande.</p>			

Résultats provisoires

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE GAOUA

Demande de prix N°2024-24/MS/SG/CHR-GAOUA/DG/PRM du 21/11/2024 pour le brancardage et la manutention au profit du Centre hospitalier régional de Gaoua au titre de l'exercice 202 - Financement : Budget du CHR Gaoua, Exercice 2025. Date de dépouillement : 19 décembre 2024. Publication : Quotidien de la Revue des Marchés publics N° 4030 du jeudi 12 décembre 2024, page 74. Nombre de plis : 02

N°	Soumissionnaire	Montants lus en francs CFA	Montants corrigés en francs CFA	Rang	Observations
1	ENTREPRISE KAMBOU OHO AICHA (E. K.O.A)	Min: 1 074 000 HTVA Max : 13 067 000 HTVA	Min: 1 074 000 HTVA Max : 13 067 000 HTVA	1er	Offre conforme
2	ENTREPRISE SIB ET FRERES (ESF)	14 208 057 TTC en lettre.	-	-	Offre non conforme : Non précision des montants minimum et maximum dans la lettre de soumission. En outre, le montant lu en lettre TTC est différent du montant TTC sur le devis estimatif.
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE		ENTREPRISE KAMBOU OHO AICHA (E.K.O.A) pour un montant minimum d'un million soixante-quatorze mille (1 074 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de treize millions soixante-sept mille (13 067 000) francs CFA HTVA, avec un délai de validité qui est l'année budgétaire 2025 pour le contrat et trente (30) jours pour chaque commande.			

Demande de prix N° 2024-28/MS/SG/CHR-G/DG/PRM du 27/11/2024 pour l'acquisition de fournitures d'imagerie médicale et l'acquisition consommables de scanner au profit du Centre hospitalier régional de Gaoua en deux (02) lots au titre de l'exercice 2025.

Financement : Budget du CHR Gaoua, Exercice 2025 ; Date de dépouillement : 18 décembre 2024 ; Publication : Quotidien de la Revue des Marchés publics N° 4030 du jeudi 12 décembre 2024, page 76

Lot 1 : Acquisition de fournitures d'imagerie médicale — Nombre de plis : 04

N°	Soumissionnaire	Montants lus en francs CFA HTVA	Montants corrigés en F CFA HTVA	Rang	Observations
1	SCIENCE MODERNE 24 SARL	Min : 21 850 000 Max : 45 005 000	Min : 21 850 000 Max : 45 005 000	3 ^{ème}	Offre conforme
2	GLOBAL MEDICAL GROUP (GMG) SARL	Min : 20 770 000 Max : 39 595 000	Min : 20 770 000 Max : 39 595 000	1 ^{er}	Offre conforme
3	HODAVIA DISTRIBUTION SARL	Min : 18 767 980 Max : 35 593 220	Min : 18 767 980 Max : 35 593 220	-	Offre non conforme car anormalement basse M = 46 339 397 FCFA HTVA Offre inférieure = 39 388 487 FCFA HTVA (soit 0,85 x M)
4	ESIF MATERIEL SARL	Min : 22 800 000 Max : 43 950 000	Min : 22 300 500 Max : 43 200 750	2 ^{ème}	Offre conforme : Correction du prix unitaire de l'item 9 : 250 F en lettre et non 250 000 F en chiffre. D'où une variation à la baisse du montant minimum de 2,19% et du montant maximum de 1,70%.
ATTRIBUTAIRE		Vu le budget prévisionnel (50 000 000 FCFA HTVA), la commission a décidé de faire une augmentation de 14,98% du montant maximum total HTVA correspondant à une augmentation des quantités des items suivants : + 15 pour l'item 1 ; + 4 pour l'item 2 ; + 10 pour les items 3 et 7 ; + 20 pour l'item 6 Le montant maximum obtenu après ajustement s'élève à 45 525 000 FCFA HTVA. L'attributaire provisoire est GLOBAL MEDICAL GROUP (GMG) SARL pour un montant minimum de vingt millions sept cent soixante-dix mille (20 770 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de quarante-cinq millions cinq cent vingt-cinq mille (45 525 000) francs CFA HTVA, avec un délai de validité qui est l'année budgétaire 2025 pour le contrat et trente (30) jours pour chaque commande.			

Lot 2 : Acquisition de consommables de scanner — Nombre de plis : 03

N°	Soumissionnaire	Montants lus en francs CFA HTVA	Montants corrigés en F CFA HTVA	Rang	Observations
1	SCIENCE MODERNE 24 SARL	Min : 9 673 800 Max : 19 999 600	Min : 9 673 800 Max : 19 999 600	2 ^{ème}	Offre conforme
2	GLOBAL MEDICAL GROUP (GMG) SARL	Min : 7 973 000 Max : 16 674 000	Min : 7 973 000 Max : 16 674 000	1 ^{er}	Offre conforme
3	ESIF MATERIEL	Min : 11 345 000 Max : 23 635 000	Min : 11 345 000 Max : 23 635 000	-	Offre non conforme car hors enveloppe budgétaire
ATTRIBUTAIRE		Vu le budget prévisionnel (20 000 000 FCFA HTVA), la commission a décidé de faire une augmentation de 14,99% du montant maximum total HTVA correspondant à une augmentation des quantités des items suivants : + 200 pour les items 6 et 8 ; + 400 pour l'item 7. Le total du montant maximum obtenu après ajustement s'élève à 19 174 000 FCFA HTVA. L'attributaire provisoire est GLOBAL MEDICAL GROUP (GMG) SARL pour un montant minimum de sept millions neuf cent soixante-treize mille (7 973 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de dix-neuf millions cent soixante-quatorze mille (19 174 000) francs CFA HTVA, avec un délai de validité qui est l'année budgétaire 2025 pour le contrat et trente (30) jours pour chaque commande			

Demande de prix N°2024-26/MS/SG/CHR-G/DG/PRM du 21/11/2024 pour la restauration du personnel pour la mise en œuvre de certaines activités au profit du Centre hospitalier régional de Gaoua au titre de l'exercice 2025.

Financement : Budget du CHR Gaoua, Exercice 2025 - Date de dépouillement : 19 décembre 2024 ;

Publication : Quotidien de la Revue des Marchés publics N° 4030 du jeudi 12 décembre 2024, page 75 - Nombre de plis : 01

N°	Soumissionnaire	Montants lus en francs CFA	Montants corrigés en francs CFA	Rang	Observations
1	RAMA DEMS SERVICE	Min : 7 095 000 TTC Max : 13 717 000 TTC	Min : 6 450 000 HTVA Max : 12 470 000 HTVA	1 ^{er}	Offre conforme NB : Ne facture pas la TVA car relevant de la contribution des micro-entreprises
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE		Vu le budget prévisionnel (14 545 454 FCFA HTVA), la commission a décidé de faire une augmentation de 13,79% du montant maximum total HTVA correspondant à une augmentation des quantités maximales des items 1 et 2 de +400 par item. Le montant maximum obtenu après ajustement s'élève à 14 190 000 FCFA HTVA. L'attributaire provisoire est RAMA DEMS SERVICE pour un montant minimum de six millions quatre cent cinquante mille (6 450 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de quatorze millions cent quatre-vingt-dix mille (14 190 000) francs CFA HTVA avec un délai de validité qui est l'année budgétaire 2025 pour le contrat et un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande.			



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

- | | |
|------------------------------------------------------|-------------------|
| * Marchés de Fournitures et Services courants | P. 22 à 25 |
| * Marchés de Travaux | P. 26 à 31 |
| * Marchés de Prestations Intellectuelles | P. 32 à 37 |

Fournitures et Services courants

ECOLE POLYTECHNIQUE DE OUAGADOUGOU

Prestations d'entretien et de nettoyage des bâtiments au profit de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou (EPO)

vis de demande de prix à commandes

N° :2025-001/MESRI/SG/EPO/DG/PRM du 12/12/2024

Financement : Budget EPO, exercice 2025

1. L'Ecole Polytechnique de Ouagadougou lance une demande de prix à commandes ayant pour objet : prestations d'entretien et de nettoyage des bâtiments au profit de l'EPO.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont constituées de deux (02) lots :

•Lot1 : Prestation de nettoyage des sites des instituts à Ouaga 2000 pour un budget de huit millions cinq cent mille (8 500 000) F CFA TTC

•Lot2 : Prestation de nettoyage des locaux du site de la Direction Générale et la villa des enseignants pour un budget de trois millions cinq cent

mille (3 500 000) F CFA TTC.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2025

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou, sise boulevard Mouammar KADHAFI au 3^e étage de l'ex-immeuble IAM OUAGA 2000
Tel : 72 71 72 72.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction générale de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 1 et dix mille (10 000 francs CFA) pour le lot 2 auprès de l'Agence Comptable de l'EPO.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent cinquante-cinq mille (255 000) francs CFA pour le lot 1 et cent cinq mille (105 000) francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des Marchés sis au 3^e étage de l'ex-immeuble IAM OUAGA 2000, Tél : 72 71 72 72, avant le **mardi 31 décembre 2024 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne responsable des marchés

Mahamoudou SAVADOGO

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

Acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du Ministère de la Santé.

Avis de demande de prix N°2025-0002/MS/SG/DMP du 19/12/2024
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des Marchés Publics exercice 2025, du Ministère de la Santé.

1. Le Ministère de la Santé dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du Ministère de la Santé tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées de deux lots :

N° du lot	Intitulé du lot	Montant du lot
01	Acquisition de fournitures de bureau au profit du Ministère de la santé	32 500 000 FCFA TTC
02	Acquisition de produits d'entretien au profit du Ministère de la santé	5 750 000 FCFA TTC

3. Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2025 et le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours pour chaque commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Santé ;

Tél : 25 48 89 20, situés dans l'enceinte de l'EX-TRYPANO, porte 133, Avenue KUMDA YOORE, tous les jours ouvrables de 08 heures 00 minute à 16 heures 00 minute.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la santé moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA pour le lot 1 et de vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 2 à la Régie d'Avances de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances. La méthode de paiement sera au comptant. Le Dossier d'Appel d'offres sera transmis main à main.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être tenue pour responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : - lot 1 : Six cent mille (600 000) francs CFA et lot 2 : Cent mille (100 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Santé avant le **lundi 06 janvier 2025 à 09 heures 00 TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. L'Administration se réserve le droit de modifier ou de ne donner suite à tout ou partie du présent dossier de demande de prix.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Bonaventure François de Paul P.SAM

Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie et des Finances
Chevalier de l'ordre des Palmes Académiques

MINISTERE DE LA SANTE

Réparation, l'entretien et la maintenance des véhicules a quatre (04) roues au profit du Ministère de la Santé

Avis de demande de prix à commandes N°2025 - 0001/MS/SG/DMP

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés publics du Ministère de la Santé, exercice 2025.

1. Le Ministère de la Santé dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet, la Réparation, l'entretien et la maintenance des véhicules a quatre (04) roues au profit du Ministère de la Santé tel que décrit dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en quatre (04) lots comme suit :
Nombre et identification des lots faisant l'objet de la présente demande de prix : quatre (04) lots

Lot 1 : Réparation, entretien et maintenance de véhicules à quatre (04) roues au profit du Ministère de la Santé / DGOS ;

Lot 2 : Réparation, entretien et maintenance de véhicules à quatre (04) roues au profit du Ministère de la Santé / DGAP ;

Lot 3 : Réparation, entretien et maintenance de véhicules à quatre (04) roues au profit du Ministère de la Santé / DGESS ;

Lot 4 : Réparation, entretien et maintenance de véhicules à quatre (04) roues au profit du Ministère de la Santé / DGSP.

Le financement est assuré par le budget de l'État, exercice 2025 et le budget prévisionnel est de soixante-dix millions (70 000 000) francs CFA TTC répartie par lot comme suit :

- lot1: 7 000 000 FCFA ;
- lot2: 7 000 000 FCFA ;
- lot3: 28 000 000 FCFA ;
- lot4 : 28 000 000 FCFA.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots mais ne seront pas attributaires de plus de deux (02) lots maximums. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder Année budgétaire 2025 et trente (30) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du ministère de la santé sur l'avenue Kumda Yooré, porte n°133 Ouagadougou ; 03 BP 7009 Ouagadougou 03-Burkina Faso.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du ministère de la santé sur l'avenue Kumda Yooré, porte n°133 Ouagadougou ; 03 BP 7009 Ouagadougou 03-Burkina Faso et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour chacun des lot 1 et 2 et trente mille (30 000) F CFA pour chacun des lots 3 et 4 auprès du Régisseur de la direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers : téléphone 50.32.47.74/75.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de d'appel d'offres et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA pour chacun des lot 1 et lot 2 et de cinq cent soixante mille (560 000) francs CFA pour chacun des lot 3 et lot 4 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Santé au plus tard le **lundi 06 janvier 2025 à 09 heures 00 TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception du dossier d'appel d'offres par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Bonaventure François de Paul P. SAM
Chevalier de l'ordre des Palmes Académiques
Chevalier de l'ordre du Mérite

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

COMMUNIQUE

N°2024/ 000839/MEF/SG/DMP du 24/12/2024

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances, informe les candidats intéressés par le dossier d'appel d'offres ouvert international n°2024-00097/MEF/SG/DMP du 7 novembre 2024, relatif à la fourniture et installation de onze (11) stations GNSS/CORS y compris la réalisation des infrastructures dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM) dont l'avis a été publié sur le site de la Banque Mondiale via STEP et dans la revue des marchés publics n°4006 du vendredi 08/11/2024 que suite à des demandes d'éclaircissements, la date d'ouverture des plis qui était initialement prévue pour le 27 décembre 2024 à 9 heures TU est reportée au lundi 13 Janvier 2025 à 9 heures 00 mn TU.

Par ailleurs, Il s'excuse auprès des éventuels candidats pour tous les désagréments que cette situation viendrait à causer.

**Le Directeur des Marchés Publics/
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Moumouni TAO
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

Acquisition de semences fourragères au profit du Programme de Développement durable des exploitations Pastorales du Sahel (PDPS) Burkina

Nom du Projet : Programme de Développement durable des exploitations Pastorales du Sahel (PDPS) Burkina

Numéro du Prêt/Crédit : BlsD N°2-BFA-1012 IS (Vente à Tempérament)

Intitulé du Marché : Acquisition de semences fourragères au profit du Programme de Développement durable des exploitations Pastorales du Sahel (PDPS) Burkina .

Référence DAON : N°2024-031F/MARAH/SG/DMP du 19/12/2024 SUIVANT AUTORISATION N°2024-001143/MARAH/CAB DU 19/12/2024

Le Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BIsD) pour financer le Programme de Développement durable des exploitations Pastorales du Sahel Burkina (PDPS-Burkina), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition des semences fourragères au profit du Programme de Développement durable des exploitations Pastorales du Sahel (PDPS) Burkina.

1. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques sollicite des offres sous pli scellé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir lesdits semences fourragères réparties en deux (02) lots distincts. Le délai d'exécution maximal est de soixante (60) jours pour chacun des lots.

2. La procédure d'appel d'offres sera l'Appel d'Offres National tel que défini dans les Directives pour l'acquisition de Biens, Travaux et Services connexes financés par la BIsD, Avril 2019, révisée en février 2023 (les « Directives »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives. Les soumissionnaires éventuels sont également invités à prendre connaissance des Clauses 1.18 à 1.21 de ces Directives concernant les règles de la BIsD portant sur les conflits d'intérêt.

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres du lundi au vendredi de 08 heures à 15 heures, heure locale à l'adresse mentionnée ci-dessous.

4. Le Dossier d'Appel d'offres en Français, disponible à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé moyennant paiement en espèces d'un montant non remboursable forfaitaire de cinquante mille (50 000) FCFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) /Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76. Le dossier d'appel d'offres pourra être retiré au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques sur présentation de la quittance de paiement.

5. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies devront être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, sise rez-de-chaussée, Immeuble de l'Agriculture, Ouaga 2000, Ouagadougou – Burkina Faso, au plus tard le **jeudi 09 janvier 2025 à 09 heures 00 le matin, heure locale**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres sera écartée.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes qui souhaitent y assister dans la salle de réunion mentionnée ci-dessous le **jeudi 09 janvier 2025 à 09 heures 30 minutes (Heure locale)**.

6. Les offres doivent être accompagnées des garanties d'offres conformément aux montants suivants :

- Lot 1 : Acquisition de semences fourragères certifiées : trois millions cent mille (3 100 000) FCFA ;

- Lot 2 : Acquisition des boutures de Pennisetum purpureum (Maralfalfa) : deux millions quatre cent mille (2 400 000) FCFA

7. L'adresse à laquelle il est fait référence au point 5 ci-dessus est :

Secrétariat de la DMP/MARAH, sise rez-de-chaussée, Immeuble de l'Agriculture, Ouaga 2000, Rez-de-chaussée, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tél : (00226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07 -Burkina Faso.

Email : dmpmaah@gmail.com / pdps1burkinafaso@gmail.com

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des Services Financiers

Réalisation d'infrastructures marchandes et de production animale au profit du Programme de Développement durable des exploitations Pastorales du Sahel (PDPS) Burkina

Nom du Projet : Programme de Développement durable des exploitations Pastorales du Sahel (PDPS) Burkina

Numéro du Prêt/Crédit : BID N°2-BFA-1012 IT (Istisna'a)

Intitulé du Marché : Réalisation d'infrastructures marchandes et de production animale au profit du Programme de Développement durable des exploitations Pastorales du Sahel (PDPS) Burkina

Référence Dossier d'Appel d'Offres Ouvert Accélééré : N°2024-013T/MARAH/SG/DMP du 19/12/2024 SUIVANT AUTORISATION N°2024-001143/MARAH/CAB du 19/12/2024

1. Le Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BID) pour financer le Programme de Développement durable des exploitations Pastorales du Sahel Burkina (PDPS-Burkina), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la réalisation d'infrastructures marchandes et de production animale au profit de Programme de Développement durable des exploitations Pastorales du Sahel (PDPS) Burkina.

2. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques sollicite des offres sous pli scellé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdites infrastructures marchandes et de production animale en quatre (04) lots distincts.

3. Le délai d'exécution maximal est de

- Lot 1 : Récupération des terres dégradées ; trois (03) mois ;
- Lot 2 : Réalisation d'infrastructures de stockage d'intrants et d'infrastructures sanitaires à usage vétérinaire (fenils, parcs de mise en quarantaine et magasins de stockage d'aliment bétail) ; Sept (07) mois ;
- Lot 3 : Réalisation de systèmes d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée complets (AEPS) desservant bornes fontaines et abreuvoirs ; Six (06) mois ;
- Lot 4 : Réalisation d'infrastructures marchandes et d'infrastructures sanitaires à usage vétérinaire (parcs de vaccination, mini-laiteries équipées et de marchés à bétail) : Sept (07) mois.

4. La procédure d'appel d'offres sera l'Appel d'Offres National tel que défini dans les Directives pour l'acquisition de Biens, Travaux et Services connexes financés par la BID, Avril 2019, (les « Directives »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives. Les soumissionnaires éventuels sont également invités à prendre connaissance des Clauses 1.18 à 1.21 de ces Directives concernant les règles de la BID portant sur les conflits d'intérêt.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres du lundi au vendredi de 08 heures à 15 heures, heure locale à l'adresse mentionnée ci-dessous.

6. Le Dossier d'Appel d'offres en Français, disponible à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé moyennant paiement en espèce d'un montant non remboursable à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF). Le montant par lot est de :

- Lot 1 : cent cinquante mille (150 000) F CFA ;
- Lot 2 : deux cent mille (200 000) FCFA ;
- Lot 3 : deux cent mille (200 000) FCFA ;
- Lot 4 : deux cent cinquante mille (250 000) F CFA

Le dossier d'appel d'offres pourra être retiré au Secrétariat de la

Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques sur présentation de la quittance de paiement.

Les soumissionnaires peuvent postuler pour un ou plusieurs lots ; dans le cas de soumission pour plusieurs lots, ils devront obligatoirement préparer des offres séparées pour chaque lot. En tous les cas, un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots maximum.

7. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies devront être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, sise rez-de-chaussée, Immeuble de l'Agriculture, Ouaga 2000, Ouagadougou – Burkina Faso, au plus tard le **jeudi 09 janvier 2025 à 09 heures 00 le matin, heure locale**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes qui souhaitent y assister dans la salle de réunion mentionnée ci-dessous.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de cent vingt (120) jours, à compter de la date de remise des offres.

8. Les offres doivent être accompagnées des garanties de soumission conformément aux montants suivants :

- Lot 1 : Récupération de terres dégradées, deux millions (2 000 000) F CFA ;

- Lot 2 : Réalisation d'infrastructures de stockage d'intrants ou d'infrastructures sanitaires à usage vétérinaire (fenils, parcs de mise en quarantaine et magasins de stockage d'aliment bétail), quatre millions huit cent soixante mille (4 860 000) F CFA ;

- Lot 3 : Réalisation de systèmes d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée complets (AEPS) desservant bornes fontaines et abreuvoirs, sept millions (7 000 000) F CFA ;

- Lot 4 : Réalisation d'infrastructures marchandes et d'infrastructures sanitaires à usage vétérinaire (parcs de vaccination, mini-laiteries équipées et de marchés à bétail), onze millions quatre-vingt mille (11 080 000) F CFA.

L'adresse à laquelle il est fait référence au point 5 ci-dessus est : Secrétariat de la DMP/MARAH, sise rez-de-chaussée, Immeuble de l'Agriculture, Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03 Tél : (226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07 – Burkina Faso.

Email : dmpmaah@gmail.com / pdps1burkinafaso@gmail.com

**Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des Services Financiers

Construction d'une centrale solaire photovoltaïque et d'un système de stockage d'énergie par la SONABEL à Koudougou au Burkina Faso

AVIS DE MARCHE DE TRAVAUX AOOI N°001/2024/PCSK/DP/SONABEL Procédure ouverte internationale

L'appel d'offres comprend deux (02) lots répartis comme suit : (i) lot 1 une tranche ferme de 20 Mwc avec son système de raccordement au poste 90/33 kV et (ii) lot 2 : une tranche conditionnelle de 20 Mwc munie d'un système de stockage d'énergie par batteries de 10 MW/30 MWh et de ses ouvrages d'évacuation de l'énergie. Un seul marché sera signé pour les tranches ferme et conditionnelle.

Il convient de noter que « l'attribution du marché de la tranche conditionnelle est subordonnée à la signature du contrat de prêt y relatif entre la BOAD et la SONABEL ».

DESCRIPTION DU PROJET

1. Maître d'ouvrage

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA (SONABEL)
55, avenue de la Nation, 01 BP 54, Ouagadougou 01, Tel : 25 30 61 00/02/03 ;
E-mail : secretariat.dg@sonabel.bf

2. Description du marché

La Société Nationale d'Electricité du Burkina a sollicité et obtenu un prêt de la Banque Ouest Africaine de Développement des fonds, afin de financer le projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque d'une capacité de 20 Mwc à Koudougou au Burkina Faso et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de construction et la mise en service d'une centrale solaire photovoltaïque d'une capacité de 20 Mwc à Koudougou au Burkina Faso considéré dans le présent comme tranche ferme.

La SONABEL a en outre sollicité de la BOAD un financement pour la réalisation d'une tranche additionnelle de 20 Mwc munie d'un système de stockage d'énergie par batteries de 10 MW/30 MWh et de ses ouvrages d'évacuation de l'énergie sur le même site.

Si le financement pour la tranche additionnelle est obtenu, cette extension fera partie intégrante du présent Marché et la SONABEL a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de construction et la mise en service de la tranche additionnelle.

3. Nombre et intitulés des lots

Ce marché est alloté comme suit :

Tranche ferme :

- lot 1 : construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 20 Mwc avec son système de raccordement au poste 90/33 kV à Koudougou au Burkina Faso;

Tranche conditionnelle :

- lot 2 : construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 20 Mwc; munie d'une capacité de stockage d'énergie par batteries de 10 MW/30 MWh et de ses ouvrages d'évacuation de l'énergie à Koudougou au Burkina Faso.

Les quantités indiquées aux différents lots seront indivisibles. Le soumissionnaire doit obligatoirement offrir l'ensemble de la ou des quantité(s) indiquée(s) à chaque lot. Les offres partielles ne sont en aucun cas prises en considération. Les soumissionnaires peuvent faire figurer dans leurs offres le rabais global qu'ils consentent en cas d'attribution de tous les lots pour lesquels ils présentent une offre.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

4. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires) :

- La participation aux appels d'offres est ouverte à toute personne morale d'un État éligible conformément à l'instrument financier utilisé au point 2.2.2 du Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement, disponible à l'adresse www.boad.org/politiques-procedures-directives;
- La participation aux appels d'offres est ouverte aux organisations internationales (par nature quel que soit le lieu où elles siègent). Les Organisations Internationales n'ont en effet à ce titre pas de nationalité. Ce sont des entités formées par au moins deux États et reconnues comme telles par un État tiers. Leur acte fondateur les définit comme non sujettes aux lois nationales du pays de leur Siège ;
- Lorsque le financement couvre une opération mise en œuvre par l'intermédiaire d'une initiative régionale, la participation aux appels d'offres est ouverte à toute personne morale qui est éligible en vertu du point 1) ainsi qu'à toute morale d'un État participant à l'initiative concernée ;
- Lorsque le financement couvre une opération cofinancée avec un État tiers, la participation aux appels d'offres est ouverte à toute personne morale qui est éligible en vertu du point 1) ainsi qu'à toute personne morale éligible en vertu des règles dudit État tiers.

Tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent être originaires de ces pays.

5. Nombre d'offres

Une personne morale ne peut pas soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires). Dans le cas où une personne morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe seront éliminées. Les offres ne portant que sur une partie des prestations requises ne seront pas prises en considération. Les soumissionnaires peuvent soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres. Dans le cas d'une variante, l'évaluation se fera sans la variante.

6. Sous-traitance

Le recours à la sous-traitance est autorisé de 30% de la valeur du marché. Les sous-traitants, fournisseurs et entités dont les capacités sont prises en compte par le soumissionnaire pour les critères de sélection doivent être éligibles au regard des règles de nationalité et d'origine du programme de financement décrites au point ci-dessus.

7. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de travaux, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.2.2 du Guide des Procédures de passation de marché et règles d'attribution des contrats de la BOAD.

8. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance est autorisée à hauteur de 30% du montant du marché.

9. Garantie de soumission

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie de soumission :

- Lot 1 marché de la tranche ferme : cent soixante-dix millions (170 000 000) FCFA lors de la soumission de leur offre;
- Lot 2 marché de la tranche conditionnelle : trois cent millions (300 000 000) F CFA lors de la soumission de leur offre

Ces garanties seront restituées aux soumissionnaires non retenus une fois que l'appel d'offres aura été mené à terme, et à l'attributaire ou aux attributaires après la signature du contrat par toutes les parties.

10. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution égale à 10 % de la valeur du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai de 15 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par l'Autorité Contractante. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité.

11. Réunion d'information et/ou visite de site

Une visite de site obligatoire et une réunion d'information seront organisées le à Koudougou et les coordonnées de la personne de contact pour confirmer la participation est :

Le Chef du Projet,
39, avenue Manne Kaka, Zone du Bois
01 BP 54 Ouagadougou 01
Email : raouda.ouedraogo@sonabel.bf
avec copie à benjamin.gouba@sonabel.bf
Tél : +226 25 30 61 00 / 25 36 82 24.

12. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

13. Date prévue de commencement du marché

La date prévisionnelle de commencement du marché est le 17 mars 2025.

14. Période de mise en œuvre des tâches

La période de mise en œuvre, allant de la date de notification de l'ordre de service, jusqu'à la réception provisoire des travaux est de :

- lot 1 tranche ferme : douze (12) mois ;
- lot 2 tranche conditionnelle : seize (16) mois.

NB : Les délais ne sont pas cumulables.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

15. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

- des informations sur les titres d'études et professionnels, avec l'indication du savoir-faire, de l'expérience et de l'expertise des personnes chargées de l'exécution ;
- une liste des travaux exécutés au cours des trois (03) dernières années, assortie de certificats de bonne exécution pour les travaux.
- une déclaration indiquant l'équipement technique, l'outillage et le matériel dont disposera le contractant pour exécuter les travaux ;
- une description de l'équipement technique et des moyens qui seront mis en œuvre par le contractant ;
- la mention des techniciens ou des organismes techniques dont dispose le contractant, qu'ils soient ou non intégrés à lui, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité ;
- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du contractant et l'importance de son personnel d'encadrement pendant les trois (03) dernières années;
- l'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le contractant pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché ;
- l'indication des mesures de gestion environnementale et sociale que l'opérateur économique pourra appliquer lors de l'exécution du marché.

1. Capacité économique et financière du candidat :

Les exigences économiques et financières en matière de qualification sont :

- ne pas être en liquidation, justifiée par une attestation de non faillite ou tout document pouvant le prouver ;

- Le soumissionnaire doit remplir cumulativement les capacités économiques et financières suivantes :

- Chiffre d'affaires :

- lot 1, tranche ferme : avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2021 à 2023) d'un montant équivalent à quinze milliards (15 000 000 000) FCFA;
- lot 2, tranche conditionnelle : avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2021 à 2023) d'un montant équivalent à vingt-cinq milliards (25 000 000 000) FCFA;

- Ligne de Crédit :

- lot 1, tranche ferme : disposer d'une ligne de crédit d'au moins deux milliards cinq cent trente-cinq millions (2 535 000 000) F CFA;
- lot 2, tranche conditionnelle : disposer d'une ligne de crédit d'au moins quatre milliards trois cent trente-huit millions (4 338 000 000) F CFA.

NB : celles-ci devraient être justifiées par une attestation d'une Banque ou d'un organisme financier agréé certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier d'un crédit bancaire de ce montant.

2. Capacité technique et professionnelle du candidat :

- il doit avoir exécuté avec satisfaction au moins (i) un (1) projet de construction de centrale solaire photovoltaïque d'une capacité d'au moins 30 MWc pour un montant minimum de 20 milliards FCFA ou son équivalent dans toute autre monnaie librement convertible, au cours des cinq (5) dernières années (2019-2023) et (ii) un système de stockage par batterie d'au moins 10 MW/30 MWh, pour un montant minimum de 09 milliards de FCFA ou son équivalent dans toute autre monnaie librement convertible, au cours des cinq (5) dernières années (2019-2023).

Les copies des certificats de réception finale signés par les maîtres d'œuvre/le maître d'ouvrage des projets concernés doivent être fournies. Toute expérience non justifiée par des preuves ne sera pas prise en considération. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de procéder à la vérification de l'authenticité de ces preuves / certificat.

- tout son personnel d'encadrement doit remplir les conditions définies dans le tableau des critères de sélection.

16. Critères d'attribution

Le seul critère d'attribution sera le prix : l'offre économiquement la plus avantageuse est l'offre conforme aux exigences techniques dont le prix est le plus bas et n'excède pas le budget alloué aux travaux.

SOUMETTRE UNE OFFRE

17. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le dossier d'appel d'offres est disponible auprès de l'Autorité Contractante à l'adresse suivante :

Secrétariat du Département des Marchés de la SONABEL, au 2ème étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, Tel : 25 31 61 00, à compter du contre un paiement non remboursable de la somme de trois cent mille (300 000) Francs CFA à la caisse siège de la SONABEL. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire sur le compte n°BF42 BF02 3010 5300 100 1001 8050 ouvert à la VISTA BANK Burkina Faso. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux soumissionnaires ou expédié à leur frais.

Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de travaux inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Informations complémentaires avant la date limite de remise des offres

Les soumissionnaires peuvent envoyer leurs questions par écrit à l'adresse suivante au plus tard 20 jours avant la date limite de remise des offres, en précisant la référence de publication et l'intitulé du marché :

Abzèta NADIE/SANFO

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

01 BP 54 Ouagadougou 01

Email: abzeta.sanfo@sonabel.bf et copie

raouda.ouedraogo@sonabel.bf

benjamin.gouba@sonabel.bf

L'autorité Contractante n'a aucune obligation de fournir des éclaircissements après cette date.

Tout éclaircissement apporté au dossier d'appel d'offres sera transmis au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres.

18. Date limite de soumission des offres

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-après : Société Nationale d'Electricité du Burkina, au Secrétariat de la Direction des Projets, sis 39, avenue Manne Kaka, zone du bois, Ouagadougou au plus tard le **mardi 25 février 2025 à 09 heures 00 GMT**.

Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

Les offres doivent être soumises, sous enveloppe scellée, exclusivement au maître d'ouvrage et remises en main propre par le participant en personne ou par un agent directement dans les locaux du maître d'ouvrage contre remise d'un accusé de réception signé et daté, auquel cas l'accusé de réception fait foi.

L'intitulé du marché et la référence de la publication doivent être mentionnés sur l'enveloppe contenant l'offre et dans toute correspondance ultérieure avec le maître d'ouvrage.

Les offres soumises par d'autres moyens ne seront pas prises en considération.

En soumettant une offre, les soumissionnaires acceptent d'être informés des résultats de la procédure par voie électronique. Cette notification est réputée avoir été reçue à la date à laquelle le maître d'ouvrage l'a envoyée à l'adresse électronique indiquée dans l'offre.

NB: Les offres électroniques ne sont pas acceptées.

19. Séance d'ouverture des plis

La séance d'ouverture des plis est publique. Elle aura lieu le **mardi 25 février 2025 à 09 heures 10 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : SONABEL, Direction des Projets, 39, avenue Manne Kaka, Zone du Bois, 01 BP 54 Ouagadougou 01. téléphone : (+226) 25 36 82 24

20. Debriefing

Toute entreprise qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue doit en faire la demande. L'autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la proposition. Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de débriefing, il devra en assumer tous les coûts.

21. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cet appel d'offres doivent être faites en français.

22. Base juridique

Le Guide des Procédures de passation des marchés et règles d'attribution des contrats de la BOAD disponible sur le site web www.boad.org/politiques-procedures-directives/.

N.B. L'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis d'appel d'offres.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

SOCIETE NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DES TERRES ET DE L'EQUIPEMENT RURAL (SONATER)

Réalisation des travaux d'aménagement de 72,91 hectares de jardins maraichers au sein de la ceinture verte de la commune de Ouagadougou au profit du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR).

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL ACCELERE

N°2024-013/SONATER/DG/SPM

PAYS : BURKINA FASO

NOM DU PROJET : PROJET D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE (PUDTR)

No Prêt/Crédit/Don : BANQUE MONDIALE IDA D7610 BF, 68190 BF, E1000 BF, 71810BF

Nom du Marché : Réalisation des travaux d'aménagement de 72,91 hectares de jardins maraichers au sein de la ceinture verte de la commune de Ouagadougou au profit du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR).

Références STEP : BF-PUDTR-462610-CW-RFB

1. Le Burkina Faso a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR), et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre des marchés de réalisation des travaux d'aménagement de 72,91 hectares de jardins maraichers.

2. La Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Équipement Rural (SONATER), agence partenaire, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux d'aménagement de 72,91 hectares de jardins maraichers au sein de la ceinture verte de la commune de Ouagadougou répartis en cinq (05) lots comme suit :

N° lot	OBJET
1	Réalisation des travaux d'aménagement de 9,5 ha de jardins maraichers à Nagrin (Ouaga 2000)
2	Réalisation des travaux d'aménagement de 10,44 ha de jardins maraichers à Tampouy
3	Réalisation des travaux d'aménagement de 20,44 ha de jardins maraichers à Toudwéogo
4	Réalisation des travaux d'aménagement de 15 ha de jardins maraichers à Bonheur Ville
5	Réalisation des travaux d'aménagement 17,53 de ha de jardins maraichers à Tanghin

3. Le délai d'exécution des travaux sera de trois (03) mois pour chacun des lots.

4. Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs des lots. Les conditions d'attribution d'un ou de plusieurs lots sont indiquées dans les sections II et III.

5. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » (juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et septembre 2023) et affiché sur le site web : worldbank.org/html/opr/consult.

6. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du Spécialiste en Passation des Marchés de la SONATER, Email : spmsonater@gmail.com ou ssecretariatdg@yahoo.fr et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée suivante : Direction Générale de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08, de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute tous les jours ouvrables.

7. Le dossier d'appel d'offres en français peut être acheté par tout soumissionnaire intéressé contre un paiement non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA pour chaque lot. La méthode de paiement sera le paiement en espèce ou par chèque certifié contre délivrance d'une quittance auprès de la Caisse de la SONATER ou par dépôt direct du montant d'achat du DAO sur le compte bancaire N°443310000039 ouvert au trésor public au nom de la SONATER.

8. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **lundi 13 janvier 2025 à 09 heures 00 TU**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence de la SONATER, Direction Générale de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08 à 09 h 10 mn TU.

9. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant de :

N° lot	OBJET	Montant de la garantie d'offres
01	Réalisation des travaux d'aménagement de 9,5 ha de jardins maraichers à Nagrin (Ouaga 2000)	dix millions (10 000 000) francs CFA
02	Réalisation des travaux d'aménagement de 10,44 ha de jardins maraichers à Tampouy	dix-sept millions (17 000 000) francs CFA
03	Réalisation des travaux d'aménagement de 20,44 ha de jardins maraichers à Toudwéogo	douze millions (12 000 000) francs CFA
04	Réalisation des travaux d'aménagement de 15 ha de jardins maraichers à Bonheur Ville	onze millions (11 000 000) francs CFA
05	Réalisation des travaux d'aménagement 17,53 de ha de jardins maraichers à Tanghin	treize millions (13 000 000) francs CFA

10. Toutes les offres doivent être accompagnées par une Déclaration sur l'Exploitation et les Abus Sexuels (EAS) et/ou le Harcèlement Sexuel (HS).

11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
 Secrétariat de la Direction Générale de la SONATER,
 387 Avenue de la Grande Chancellerie,
 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08,
 E-mail : ssecretariatdg@yahoo.fr

**Le Directeur Général
Président de la CAM**

Issaka COMPAORE

Réalisation de travaux d'extension de réseaux, raccordement de forages et réalisation de système d'Adduction d'Eau Potable Simplifié (AEPS) dans le cadre du projet Nex'Eau

Avis d'appel d'offre N° 2024-003/SI/EHA/Nex'Eau

Financement : Projet De Renforcement De La Résilience Des Services Publics D'eau Potable En Contexte De Crise (CONVENTION AFD CBF1442)

Objet : Réalisation de travaux d'extension de réseaux, raccordement de forages et réalisation de système d'Adduction d'Eau Potable Simplifié (AEPS) dans le cadre du projet Nex'Eau

1. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Renforcement de la Résilience Des Services Publics D'eau Potable En Contexte De Crise (CONVENTION AFD CBF1442) – Projet Nex'Eau, Il est prévu des paiements au titre des travaux de renforcement de l'approvisionnement en eau potable dans les localités de Ouahigouya, Oula, Séguénéga et Kongoussi au profit de l'ONG Solidarités International.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréées (agrément technique de type U2 minimum requis), pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les travaux se décomposent en quatre (4) lots répartis comme suit :

Lot 1 : Extension du réseau ONEA de Ouahigouya et réalisation d'un PEA sur le forage du lycée municipal

Lot 2 : Réalisation d'un (1) système d'adduction d'eau potable simplifiée (AEPS) à Oula (Commune de Oula).

Lot 3 : Renforcement du système d'adduction d'eau potable simplifiée (AEPS) de Séguénéga par le raccordement d'un forage au réseau et la mise à niveau de la distribution

Lot 4 : Raccordement de deux forages au réseau de l'ONEA, extension du réseau de distribution de l'ONEA Kongoussi et réhabilitation de l'AEPS de Loulouka

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un, ou pour les quatre (2) lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Cependant un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder pour chaque lot : soixante-quinze (75) jours. Dans le cas d'une soumission pour plusieurs lots, l'exécution des lots est simultanée et les délais impartis aux lots ne sont pas cumulables.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres au Bureau de la Mission Pays de Solidarités International Burkina ayant son siège social à Ouagadougou, BP : 194 CMS, Tel : +226 54 75 41 37 – 53 30 13 68, E-mail : coo.log@solidarites-burkina-faso.org; oua.adj.coo.log@solidarites-burkina-faso.org; Avenue MAANE-KAKA, Rue 13.04, Porte 290, Zone du Bois de 9 heures à 17 heures les jours ouvrables.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit obtenir un jeu complet du dossier d'appel d'offres en version numérique à l'adresse mentionnée à l'article 4 en formulant une demande écrite. Le retrait et/ou la consultation du présent dossier d'appel offres n'est conditionné **par aucun paiement**.

6. Les offres présentées en un original et sous format numérique dans une clé USB, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, devront parvenir au Bureau de la Mission Pays de Solidarités International Burkina ayant son siège social à Ouagadougou, BP : 194 CMS, au plus tard le **mercredi 15 janvier 2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, Solidarités International ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

Le coordinateur Logistique

Justin AMANI

CONSTITUTION DE LA LISTE DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES AU TITRE DE L'ANNEE 2025

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTITUTION DE LA LISTE DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES AU TITRE DE L'ANNEE 2025

1. Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés publics (PPM) au titre de l'année budgétaire 2025 et en application des dispositions du décret n°2023-0273/PRES/TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 portant modification du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et de délégations de service public, ainsi que de la Circulaire n°2023-01338/MEFP/SG-DG-CMEF du 08 mai 2023, l'Institut d'Education et de Formation Professionnelle (INEFPRO) lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires de l'INEFPRO, au titre de l'année budgétaire 2025.

2. Le présent avis vise à identifier des personnes physiques ou morales qui seront ultérieurement consultées dans le cadre des procédures de demandes de cotation (formelle et non formelle).

3. Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration, spécialisées dans l'un des domaines ci-après :

- Prestations de services courants ;
- Achat de fournitures et équipements ;
- Travaux.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt en déposant leurs offres de services sous pli fermé portant la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste de fournisseurs et prestataires et le domaine d'intervention pour le compte de l'INEFPRO au titre de l'année budgétaire 2025 »

L'INEFPRO rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité.

5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces suivantes :

- une lettre de demande de manifestation d'intérêt adressée à la Directrice Générale de l'INEFPRO, précisant leurs domaines d'intervention ;
- Le domaine principal des activités ;
- une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- une attestation de situation fiscale ;
- Une copie de l'extrait du registre du commerce pour les personnes morales ;
- une copie de l'agrément technique du domaine d'intervention s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous : Personne Responsable des Marchés de l'INEFPRO situé dans l'ex secteur N°15 derrière l'I.A.M, non loin du camp GENERAL BABA SY.

7. Les manifestations d'intérêt établies en langue française, en un original et trois (03) copies, devront être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus citée au plus tard le **lundi 06 janvier 2025 à 09 heures 00.**

L'Institut d'Education et de Formation Professionnelle se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Marcel BOUGMA

BUREAU DES MINES ET DE LA GEOLOGIE DU BURKUNA

COMMUNIQUE

Appel d'Offres Ouvert (AOO) N°2024-04/BUMIGEB/ DG/ PRM du 12/09/2024 pour l'acquisition de véhicules lourds au profit du BUMIGEB

La Personne responsable des Marchés du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB), Président de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM), informe les soumissionnaires de l'Appel d'Offres Ouvert (AOO) N°2024-04/BUMIGEB/DG/PRM du 12/09/2024 pour l'acquisition de véhicules lourds au profit du BUMIGEB, dont les résultats sont parus dans le quotidien n°4010 du jeudi 14 novembre 2024, que suite à la décision N°2024-L0452/ARCOP/ORD de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP) du 21/11/2024, la procédure a été annulée pour insuffisance technique majeure constatée dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

En effet, suite à la plainte d'un soumissionnaire, il a été constaté une incohérence majeure entre le type de propulsion (6x4) et le Poids Total à Charge (PTCA supérieur à 26 T) dans le DAO, contrairement aux dispositions de l'arrêté 2016-445/MINEFID/CAB portant adoption des spécifications techniques de matériel roulant.

Le BUMIGEB s'excuse des éventuels désagréments et sait compter sur la compréhension de tous.

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES

Mikaël ZONON

**Constitution d'une liste de prestataires/fournisseurs/consultants
au profit du Fonds Dumu Ka Fa (DKF).**

Avis à manifestation d'intérêt

N° : 2024 - 001/MARAH/SG/DKF/DG/PRM du 18 décembre 2024

1• Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM) exercice 2025, le Fonds Dumu Ka Fa (DKF) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des prestataires/fournisseurs et consultants pour l'année 2025.

2• L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données que le Fonds DKF pourra consulter pour les demandes de cotations et consultation de consultants.

3• Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défailtants et spécialisées dans les domaines ci-après :

I• Fournitures et équipements

- Lot 1 : Acquisition de consommables informatiques ;
- Lot 2 : Acquisition de fournitures de bureau ;
- Lot 3 : Acquisition d'Imprimés administratifs ;
- Lot 4 : Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage ;
- Lot 5 : Acquisition de supports de communication ;
- Lot 6 : Acquisition et installation de climatiseurs ;
- Lot 7 : Acquisition de titres de transport ;
- Lot 8 : Acquisition du matériel roulant moto;
- Lot 9 : Acquisition du matériel et du mobilier de bureau ;

II• Services courants

- Lot 10 : Entretien et réparation du matériel de transport moto ;
- Lot 11 : Entretien et réparation du matériel de transport auto ;
- Lot 12 : Entretien et maintenance du matériel informatique ;
- Lot 13 : Entretien et réparation du matériel et mobiliers de bureau ;
- Lot 14 : Entretien et maintenance du groupe électrogène ;
- Lot 15 : Entretien et maintenance de climatiseurs ;
- Lot 16 : Location de salles pour les activités du FODEL ;
- Lot 17 : Entretien et maintenance de plomberie sanitaire
- Lot 18 : Hébergement et maintenance du site internet ;
- Lot 19 : Gardiennage des locaux ;
- Lot 20 : Assistance en mobilisation de ressources
- Lot 21 : Nettoyage de bâtiment.

III• Travaux

- Lot 22 : Cloisonnement de bureaux ;
- Lot 23 : Petits travaux d'électricité ;

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « Réponse à l'appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires à consulter pour les demandes de cotations au profit du Fonds Dumu Ka Fa, exercice 2025 » en précisant le lot et le domaine d'intervention.

Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- le domaine principal d'activités ;
- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Fonds DKF précisant le numéro du lot et le domaine pour lequel le candidat souscrit ;
- La plaquette de présentation du Consultant ou le CV pour les personnes physiques (adresses complètes, statut juridique, domaine de compétence, sa situation géographique, ses qualifications etc) ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- Une copie de l'agrément technique ou une autorisation d'exercer dans le domaine s'il ya lieu ;
- Une copie de l'attestation d'inscription à un ordre donné ou une autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- Un contact téléphonique permanent.

NB : Toute information fausse ou incomplète entrainera le rejet de l'ensemble de l'offre.

Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service auprès du Fonds DKF sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Personne Responsable du Fonds Dumu Ka Fa (DKF),
Contacts : 25 33 02 43/79 07 37 85

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé à la Direction Générale du fonds DKF sis à Koulouba secteur 3, collé aux Archives Nationales, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tel 25 33 02 43/ 79 07 37 85 et aux heures suivantes : de 07h30mn à 12h 30 mn et de 13h30 mn à 16 h du lundi à vendredi au plus tard le **lundi 06 janvier 2025 à 15 heures 00mn TU.**

Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine principal d'intervention des candidats.

Le Fonds DKF se réserve le droit de ne donner suite à une ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

La Personne Responsable des Marchés

Sylvie W. SAVADOGO/YANNA

RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES POUR FORMULATION DU FUNDING PROPOSAL AINSI QUE DE SES ANNEXES EN VUE DE SOLLICITER L'APPUI FINANCIER DU FONDS VERT POUR LE CLIMAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PROJET INTITULÉ « PROJET 200 ECO VILLAGES INTELLIGENT FACE AU CLIMAT »

Avis d'appel public à manifestation d'intérêt N°2024/ - ---059M ___/MEEA/SG/DMP

1. Le Burkina Faso a obtenu de la BOAD des fonds afin de financer la formulation du funding proposal ainsi que de ses annexes en vue de solliciter l'appui financier du fonds vert pour le climat pour le développement du projet intitulé « projet 200 écovillages intelligent face au climat ».

Le présent avis public à manifestation d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux personnes morales installées au Burkina Faso et dans les pays membres de l'UEMOA et remplissant les conditions fixées par le Décret N° 2017-0049 /PRES/PM/MINEFID portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public au Burkina Faso.

2. Les services comprennent la formulation d'une requête en droite ligne des recommandations des Contributions déterminées au niveau national et du plan National d'adaptation avec des co-bénéfices atténuation et adaptation (Funding proposal) , en vue de solliciter l'appui financier du Fonds vert pour le climat pour le développement du projet intitulé « Projet 200 écovillages intelligent face au climat ».

3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt par lettre adressée au Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations de gestion de fonds de garantie et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels).

4. Les critères de présélection porteront notamment sur le personnel professionnel et les références des missions similaires (contrats) réalisées au cours des dix (10) dernières années qui doivent faire ressortir pour chacune (i) l'intitulé de la mission, (ii) l'année de réalisation, (iii) les dates de début et fin de mission, (iv) le montant du contrat et (v) le bailleur de fonds ou financement et toute information utile permettant de vérifier l'information. Aussi, la grille de présélection comprendra :

- Nature des activités du bureau d'études et relation avec le domaine des prestations et nombre d'années d'expérience : 10 points ;
- Qualification du candidat dans le domaine des prestations similaires de formulation de projets/programmes durant les dix (10) dernières années : 40 points ;
- Organisation technique et managériale du bureau d'études : 10 points ;
- Qualification générale et le nombre de personnel professionnels : 40 points répartis comme suit :
 - Un spécialiste de l'adaptation aux changements climatiques (niveau Bac +5 minimum), avec au moins dix (10) ans d'expériences : 5 points ;
 - Un Ingénieur Génie Rural (au moins Bac+5), avec au moins 10 ans d'expérience : 3,5 points
 - Un Analyste financier (BAC + 5 en économie, finance, gestion ou équivalent), avec au moins 10 ans d'expérience : 3,5 points
 - Un Hydrologue ou hydrogéologue (BAC + 5), avec au moins 10 ans d'expérience : 3,5 points
 - Un Ingénieur énergie renouvelable (BAC + 5 au moins), avec au moins 10 ans d'expérience : 3,5 points
 - Un Géotechnicien (BAC + 5 au moins), avec au moins 10 ans d'expérience : 3,5 points
 - Un Spécialiste du foncier/pédologue (BAC + 5 au moins en foncier / pédologie), avec au moins 10 ans d'expérience : 3,5 points
 - Un Topographe (BAC + 5 au moins en Topographie), avec au

moins 10 ans d'expérience : 3,5 points

- Un Sociologue-spécialiste Genre (BAC + 5), avec au moins 10 ans d'expérience : 3,5 points
- Un Architecte écoconstruction (BAC + 5 en architecture écoconstruction), avec au moins 10 ans d'expérience : 3,5 points
- Un Spécialiste en financement exploitation touristique (BAC + 5 dans le domaine du financement exploitation touristique), avec au moins 10 ans d'expérience 3,5 points

Les candidats n'ayant pas obtenu une note supérieure ou égale à 70 points seront éliminés.

En cas d'ex aequo, le cabinet ayant l'ancienneté la plus élevée sera retenu.

5. NB : Aux fins de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt, les consultants devront joindre obligatoirement les pièces justificatives des prestations analogues (les procès-verbaux de réceptions définitives, les attestations de bonne fin d'exécution et les copies des pages de garde et de signature des contrats).

6. Une liste de six (6) candidats, présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de demande de Propositions qui leur sera remis. Pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode : « de sélection sur la base de la qualité technique (sélection basée sur la qualité technique) »

7. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des Directives pour la passation des marchés de services de consultants financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (DMP/MEEA) sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22; email : dmpmee@gmail.com. de 7h30 à 12h30 et de 14h à 15h30 TU.

9. Les manifestations d'intérêt rédigées en français en quatre (04) exemplaires (1 original + 3 copies) marqués comme tels, doivent être déposées à l'adresse ci-après :

Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (DMP/MEEA) sise à Ouaga 2000 au plus tard le **lundi 13 janvier 2025 à 09 heures 00 T.U**

**Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM/MEEA p.i.**

Julien BAYALA

SOCIETE NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DES TERRES ET DE L'EQUIPEMENT RURAL (SONATER)

Recrutement d'un bureau d'ingénierie chargé du suivi-contrôle des travaux de réhabilitation/modernisation de la plaine aménagée de Bama dans la province du Houet, région des Hauts-Bassins dans le cadre du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest, composante Burkina Faso (PRSA-BF)

Avis à manifestation d'intérêt
n°2024-009/SONATER/DG/SPM

Financement : Don GAFSP TF B07227, Don IDA D921-BF, Accord de crédit 6995-BF du 21 décembre 2021

Référence STEP : BF-UCP/PRSA-BF-465801-CS-QCBS

1. Le Burkina Faso a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest, composante Burkina Faso (PRSA-BF) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer le paiement au titre de contrats de services de consultant pour le suivi-contrôle des travaux de réhabilitation/modernisation de la plaine aménagée de Bama.

2. Le Consultant sera chargé du contrôle et de la surveillance de l'ensemble des fournitures, équipements et travaux entrant dans le cadre des aménagements. De manière spécifique, les tâches dévolues au consultant porteront sur :

- le contrôle et la surveillance de l'exécution des travaux conformément au cahier des charges techniques;
- le contrôle et la surveillance de l'installation et des essais des équipements conformément au cahier des charges techniques.

Le Consultant retenu sera chargé d'exécuter les activités suivantes :

Activité 1 : participer à la remise du site

Le démarrage effectif des prestations commencera par la mission de remise du site en présence des parties prenantes : le PRSA, la SONATER, la DRARAH Hauts-Bassins, la Mairie et la préfecture de la commune de Bama, les représentants des bénéficiaires, les entreprises et la mission de contrôle.

Le consultant sera chargé de rédiger les procès-verbaux de remise des sites. Les avis et préoccupations des futures bénéficiaires seront pris en compte et consignés dans lesdits procès-verbaux.

Activité 2 : contrôler les activités préparatoires des entreprises

Le bureau de contrôle participera, avec les entreprises en charge des travaux, à la reconnaissance contradictoire des repères topographiques, des zones d'emprunt et de la qualité des agrégats (gravier, sable). Avant le démarrage effectif des travaux, le bureau de contrôle organisera des séances de travail avec les entreprises. Il sera tenu de :

- vérifier la conformité des documents des marchés (pièces écrites et pièces graphiques) ;
- suivre les études d'exécution et approuver les rapports d'étude ;
- approuver les dossiers d'exécution présentés par les entreprises ;
- contrôler l'installation des chantiers ;
- définir les conditions de travail : moyens, méthodes, fournitures des échantillons de matériaux à utiliser ;
- analyser et valider les installations de chantiers ;
- définir et veiller au respect des conditions de travail : moyens, méthodes, fournitures des échantillons de matériaux à utiliser ;
- transmettre les documents ou dossiers validés à l'approbation du Maître d'ouvrage.

Activité 3 : participer à la gestion administrative des marchés des travaux

Le bureau de contrôle assurera les tâches administratives ci-après :

- agréer le personnel clé des entreprises sur les chantiers ;
- contrôler la tenue à jour des fiches de présence (matériels et personnels contractuellement dus par les entreprises) ;
- veiller à la tenue à jour sur chaque chantier du journal de chantier ;
- diriger les réunions hebdomadaires de chantier et en rédiger les procès-verbaux à soumettre à l'Agence partenaire de mise en œuvre (SONATER) ;
- élaborer les rapports : rapport de démarrage, rapports mensuels, procès-verbaux, rapports circonstanciés, rapport final, rapport de parfait achèvement et comptes rendus périodiques de ses activités ;
- proposer l'arrêt des travaux en cas de graves malfaçons ;
- contrôler les coûts en préparant les mesures et métrés, les attachements, les décomptes, les avances et remboursements éventuels et avenants éventuels aux contrats, pour soumission au PRSA ;
- proposer tout ordre de service destiné aux entrepreneurs ;
- participer aux réceptions provisoires et définitives des travaux ;
- veiller à la bonne collaboration de tous les intervenants.

Activité 4 : participer à la gestion technique des marchés des travaux

Le bureau de contrôle assurera les tâches de suivi-contrôle technique ci-après :

- assurer le contrôle à pied d'œuvre des travaux ;
- procéder au contrôle journalier des différents travaux (y compris les fournitures acquises) pour vérifier que leur exécution s'effectue conformément aux prescriptions techniques des marchés et aux règles de l'Art ;
- s'assurer du contrôle et du respect par les entreprises des normes de construction, des conditions de travail, des normes environnementales et des modes d'exécution prévus dans les contrats (cahiers des spécifications techniques) ;
- contrôler la qualité des matériaux pour la réalisation des ouvrages ;
- contrôler la qualité et la quantité des travaux et fournitures d'équipements ;
- réceptionner et contrôler la qualité des matériaux en procédant aux différents essais prévus dans les cahiers de prescription technique avant toute utilisation ;
- procéder à la réception technique des travaux aux différentes étapes prévues (implantation des ouvrages, fin d'un ouvrage ou partie d'ouvrage, ...)
- apporter un appui-conseil technique aux entreprises en cas de besoin ;

- tenir à jour les plannings d'exécution des travaux et veiller à ce que les entreprises respectent les délais d'exécution contractuels en leur faisant des propositions d'actions correctrices pour éviter les retards dans l'achèvement des travaux ;
- faire des propositions sur les modifications nécessaires à apporter aux plans, prescriptions techniques ou méthodes de construction en fonction du terrain en cas de besoin ;
- signaler à la SONATER, sans délai, tous les incidents et accidents éventuels de chantier dont il aura pris connaissance et les solutions qu'il aura adoptées et arrêtées ;
- contribuer à la résolution des problèmes techniques et des difficultés qui pourraient surgir lors de l'exécution des travaux ;
- organiser et procéder, en liaison avec la SONATER, à la pré-réception technique des travaux avant la réception provisoire ;
- vérifier et contrôler la bonne exécution des travaux objets de réserves avant les réceptions provisoires ;
- prendre les attachements contradictoirement avec les entreprises et les certifier ;
- effectuer les relevés contradictoires permettant de calculer les quantités effectivement exécutées pour proposer au maître d'ouvrage le paiement des décomptes préalablement vérifiés ;
- vérifier et approuver les plans de recollement ;
- établir les procès-verbaux de réception des travaux.

Activité 5 : superviser la mise en œuvre du PGES-chantier et d'assurer un suivi satisfaisant des aspects Environnementaux, Sociaux, Hygiène et Sécurité (ESHS)

Aux cours des travaux, le Consultant veillera au respect des règles et engagements environnementaux, sociaux, hygiène et santé de la politique environnementale et sociale nationale, des politiques opérationnelles et des Directives Environnementales, Sanitaires et Sécuritaires de la Banque mondiale. Ainsi, il inclura dans sa mission l'évaluation des modifications de conception et/ou propositions fondée sur l'analyse de la valeur en regard des critères applicables à la prise en compte des risques et impacts environnementaux, sociaux, hygiène et sécurité.

Ainsi, le Consultant assurera le Suivi environnemental et social et le suivi de la mise en œuvre des mesures d'hygiène, de Santé et de Sécurité au travail.

3. Pour l'exécution de la mission, le Consultant mobilisera le personnel clé minimum ci-dessous :

Poste	Nombre	Qualification	Expérience générale	Nombre de missions similaires
Chef de mission	01	Ingénieur génie rural, génie civil (BAC+5 minimum)	Avoir au moins quinze (15) ans d'expérience en matière de contrôle et surveillance de travaux d'aménagements hydro-agricoles	Avoir conduit au moins cinq (05) missions de suivi-contrôle des travaux de réalisation ou de réhabilitation de périmètre irrigué ou de bas-fonds
Ingénieur aménagiste chargé des études en hydraulique	01	Ingénieur en infrastructures et réseaux hydrauliques ou équivalent (BAC+5 minimum)	Avoir au moins dix (10) ans d'expérience en matière d'études techniques d'aménagement hydro-agricoles	Avoir réalisé au moins trois (03) missions d'études APD d'aménagement de périmètre irrigué ou de bas-fonds d'au moins 500 ha
Contrôleur à pied d'œuvre principal	03	Technicien Supérieur génie rural ou génie civil (BAC+2 minimum)	Avoir au moins dix (10) ans d'expérience en matière de contrôle de travaux d'aménagements hydro-agricoles	Avoir assuré le contrôle à pied d'œuvre des travaux d'aménagement ou de réhabilitation d'au moins trois (03) périmètres irrigués ou bas-fonds
Contrôleur à pied d'œuvre des travaux de génie civil	03	Technicien Supérieur génie rural ou génie civil (BAC+2 minimum)	Avoir au moins dix (10) ans d'expérience en matière de contrôle de travaux d'aménagements hydro-agricoles	Avoir assuré le contrôle à pied d'œuvre des travaux d'aménagement ou de réhabilitation d'au moins trois (03) périmètres irrigués ou bas-fonds
Topographe	02	Technicien Supérieur en Topographie (BAC+2 minimum)	Avoir au moins sept (07) ans d'expériences en matière d'aménagements hydro-agricoles	Avoir assuré le contrôle topographique dans au moins trois (03) missions de suivi-contrôle des travaux d'aménagement de périmètres irrigués ou de bas-fonds
Géotechnicien	02	Technicien Supérieur en Génie Civil au moins + attestations ou certificats de travail en tant que géotechnicien (BAC+2 minimum)	Avoir au moins dix (10) ans d'expérience en matière de contrôle géotechnique de travaux d'aménagements hydro-agricoles	Avoir assuré le contrôle géotechnique dans au moins trois (03) missions de suivi-contrôle des travaux d'aménagement de périmètres irrigués
Spécialiste en Sauvegarde environnementale	01	Master en environnement ou équivalent (BAC+5 minimum)	Avoir au moins sept (05) ans d'expérience en matière de réalisation d'études environnementales et/ou de surveillance de la mise en œuvre de Plans de gestion environnementale et sociale (PGES) Avoir une bonne connaissance des normes environnementales et sociales (NES) de la Banque mondiale en vigueur depuis octobre 2018	Avoir assuré la surveillance de la mise en œuvre d'au moins trois (03) PGES pour des projets d'aménagements hydro-agricoles (périmètre, barrage, etc.) ou routes financés par la banque mondiale

Prestations intellectuelles

Spécialiste en sauvegarde sociale	01	Au moins BAC+4 en sociologie ou tout autre diplôme en sciences sociales ou humaine	Avoir au moins cinq (5) années d'expérience en matière de réalisation d'études sociales et/ou de mise en œuvre des mesures de gestion des risques sociaux, Etre familier avec l'approches participative y compris l'application des dispositions d'inclusion sociale, la prise en compte de groupes vulnérables dont les personnes en situation de handicap et les groupes minoritaires (migrants, transhumants, PDI, etc.), la gestion des plaintes, les aspects de VBG, le travail des enfants et le travail force, la consultation des parties prenantes, etc. Avoir des connaissances attestées sur le CES et les NES applicables aux projets d'investissements de la Banque mondiale depuis Octobre 2018	Avoir participé au moins à la réalisation de 3 missions d'évaluation sociale (élaboration de PAR, mise en œuvre de PAR ou d'audits de mise en œuvre de mesures sociales). Avoir participé à des missions de contrôle de mise en œuvre des mesures de gestion de risques sociaux dont au moins une mission similaire sur un projet d'investissement physique (aménagement hydro-agricoles, routes ou lignes barrages).
-----------------------------------	----	------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4. Le Directeur Général de la Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Equipement Rural (SONATER), agence partenaire de mise en œuvre, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services. Par ailleurs, les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. La durée d'exécution de la mission est de dix (10) mois.

6. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comprendre les documents et informations ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de la SONATER ;
- l'adresse complète du consultant (localisation, boîte postale, téléphone et adresse électronique) ;
- la présentation du consultant, ses domaines de compétence ;
- les références similaires du consultant relatives à l'exécution de marchés analogues au cours des cinq (05) dernières années (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés et les attestations de bonne fin d'exécution). La présentation de chaque référence doit faire ressortir au moins l'intitulé de la mission, le nom et les contacts du maître d'ouvrage, l'année de réalisation, les dates de début et de fin de la mission, le montant du marché et la superficie contrôlée. Aussi, la Commission d'attribution des marchés de la SONATER peut à tout moment demander aux soumissionnaires, la présentation des originaux aux fins de vérification. Seules les missions similaires justifiées par les documents susvisés seront prises en compte pour l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt.

7. L'évaluation des manifestations d'intérêt en vue de la constitution de la liste restreinte se fera selon la méthode de « Sélection Basée sur la Qualité et le Coût (SBQC) » conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de la Banque mondiale sollicitant le Financement de Projets d'Investissements de juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018 et septembre 2023 affichées sur le site Web : worldbank.org/html/opr/consult.

Une liste restreinte d'au moins cinq (05) et au plus huit (08) consultants (bureaux d'études/firmes) sera établie à l'issue de la manifestation d'intérêt.

Un consultant (ou groupement de consultants) pour être retenu sur la liste restreinte devra avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (à compter du 1er janvier 2019) au moins une mission de suivi et/ou contrôle des travaux de réalisation et/ou de réhabilitation de périmètres irrigués de superficie supérieure ou égale à 300 ha avec maîtrise totale d'eau sur un site en un seul tenant.

En outre, les consultants devront disposer d'un agrément technique EC au moins pour les bureaux nationaux. Pour les bureaux étrangers, il sera fait application de la législation en la matière de leur pays d'origine.

Les consultants seront classés sur la base du nombre de références en matière de suivi et/ou contrôle des travaux de réalisation et/ou de réhabilitation de périmètres irrigués de superficie supérieure ou égale à 300 hectares avec maîtrise totale d'eau sur un site en un seul tenant au cours des cinq (05) dernières années (à compter du 1er janvier 2019).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) de la SONATER, rez de chaussée, couloir droit, deuxième porte à gauche, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, TEL : 00226 25 30 74 08, E-mail : ssecretariatdg@yahoo.fr, aux heures suivantes : de 07 heures 30 mn à 16 heures 00 mn tous les jours ouvrables.

9. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française, doivent être déposées en un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction Générale de la SONATER, 1er étage, couloir gauche, première porte à gauche, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, TEL : 00226 25 30 74 08 au plus tard le **vendredi 10 janvier 2025 à 09 heures 00 minute**.

***Le Directeur Général
Président de la CAM***

Issaka COMPAORE



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- * Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 39**

- * Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 40**

Acquisition de fournitures de bureau et d'imprimés administratifs au profit de la Commune de Ouagadougou

**Rectificatif du Quotidien N° 4038-4039 - Mardi 24-Mercredi 25 décembre 2024, page 41
portant sur la date limite de dépôt des offres**

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N°2025-05/CO/M/DCP

Autorité contractante : Commune de Ouagadougou

Sources de financement : Budget communal 2025

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés de la Commune de Ouagadougou

1. La Commune de Ouagadougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles, et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de fournitures. Cet Appel d'offres est constitué de six (06) lots :

*Lot 1 : Acquisition de consommables informatiques au profit de la Commune de Ouagadougou (Budget prévisionnel maximum : 40 000 000 F CFA TTC) ;

*Lot 2 : Acquisition de produits d'entretien au profit de la Commune de Ouagadougou (Budget prévisionnel maximum : 13 200 000 F CFA TTC) ;

*Lot 3 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Commune de Ouagadougou (Budget prévisionnel maximum : 27 760 000 F CFA TTC) ;

*Lot 4 : Acquisition de rames de papier au profit de la Commune de Ouagadougou (Budget prévisionnel maximum : 35 000 000 F CFA TTC) ;

*Lot 5 : Acquisition de licences antivirus au profit de la Commune de Ouagadougou (Budget prévisionnel : 4 000 000 F CFA TTC) ;

*Lot 6 : Acquisition d'imprimés d'Etat-Civil au profit de la Commune de Ouagadougou (Budget prévisionnel : 12 000 000 F CFA TTC).

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUE-DRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23 de 7h30 heures à 15h 30

4. Les exigences en matière de qualifications sont : Lots 1 et 5 : agrément technique de la catégorie A du Domaine 1 en matière informatique

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA pour les lots 1, 3 et 4 ; vingt mille (20 000) F CFA pour les lots 2 et 6 et dix mille (10 000) F CFA pour le lot 5 auprès du Receveur Municipal à la Trésorerie Régionale du Centre sise à l'Arrondissement N°1, secteur N°02, Rue de l'Hôtel de Ville.

La méthode de paiement sera en espèces.

Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par l'acheminement main à main.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23 au plus tard le **jeudi 23 janvier 2024 à 09 heures 00 TU.**, en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'un million deux cent mille (1 200 000) F CFA pour le lot 1, trois cent cinquante mille (350 000) F CFA pour le lot 2, huit cent mille (800 000) F CFA pour le lot 3, un million (1 000 000) F CFA pour le lot 4, cent mille (100 000) F CFA pour le lot 5 et trois cent cinquante mille (350 000) F CFA pour le lot 6 conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 23 janvier 2024 à 09 heures 00 TU**-----à 09 H TU à l'adresse suivante :

Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUE-DRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23

Le président de la Commission d'Attribution des Marchés

Aristide B. A. OUEDRAOG

Constitution du répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025

Avis à manifestation d'intérêt
N° : 2024-03/RCSD/PBZG/CSPN

1. Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés publics gestion 2025, la commune de Saponé lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires/fournisseurs/consultants que la commune pourra contacter dans le cadre des demandes de cotations pour la réalisation de travaux, la fourniture de biens et services et les prestations intellectuelles.

3. Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins un des domaines suivants :

Lot 1 : FOURNITURES ET EQUIPEMENTS

- Fourniture de médicaments et consommables médicaux ;
- Achat de vivres ;
- Fourniture de consommables informatiques (cartouches d'encre) ;
- Fourniture de matériels et produits d'entretien ;
- Fourniture de bureau ;
- Fourniture de petits matériels ;
- Fourniture de matériels et fournitures scolaires ;
- Achat de semences ;
- Achat d'engrais organiques et de pesticides homologués ;
- Fournitures d'autres matériels et fournitures spécifiques ;
- Achat de cartes de recharge téléphoniques ;
- Abonnement aux TIC ;
- Acquisition de matériels informatiques ;
- Acquisition de matériels et mobiliers de bureau.

Lot 2 : PRESTATIONS DE SERVICES COURANTS

- Entretien de bâtiment ;
- Entretien de véhicules à quatre (04) roues ;
- Maintenance et réparation de matériels informatiques ;
- Entretien et réparation de matériels, outillages et mobiliers (bâches, chaises...) ;
- Restaurations (pause-café, pause-déjeuner) ;
- Gardiennage et surveillance ;
- Nettoyage ;
- Conception et impression, reliure ;
- Conception et impression de valeurs inactives ;
- Acquisition, installation et formation à l'utilisation de logiciel sur le foncier.

Lot 3 : TRAVAUX

- Extension de l'aménagement d'un bas-fond rizicole ;
- Extension d'un poste d'eau autonome et réalisation d'abreuvoirs ;

Lot 4 : PRESTATIONS INTELLECTUELLES

- Suivi- contrôle de travaux en bâtiment ;
- Suivi- contrôle de travaux en hydraulique ;

4. Les Candidats éligibles, intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution du répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025 de la commune de Saponé ». Elles devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- Lettre de soumission précisant le domaine principal de soumission ;
- Une description détaillée de l'entreprise ou le curriculum vitae (CV) pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- Agrément technique s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

5. Les entreprises ayant déjà déposé des offres de services auprès de la mairie de Saponé sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires dans les bureaux de de la Personne responsable des marchés à la mairie de Saponé tél : 65 65 18 55.

7. Les manifestations d'intérêt présentées en un original et deux (02) copies marquées comme telles doivent être déposées au secrétariat de la mairie de Saponé au plus tard le **lundi 06 janvier 2025 à 09 heures 00 (TU)**.

8. La commune de Saponé se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

B. Émile NAGALO



La célérité dans la transparence